



Le milieu de l'art actuel rend hommage à **Françoise Sullivan** Page B 8



Austérité: « Le pire est à venir », dit la CSN Page B 3

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR • LE JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014

PERSPECTIVES

Rattrapé par ses inégalités

GÉRARD BÉRUBÉ

Le voile se lève sur les illusions pétrolières d'Ottawa. Si l'on pensait que la prospérité de l'économie canadienne pouvait reposer sur un découplage albertain, la violente chute des cours pétroliers ramène le Canada devant ses inégalités.

Le célèbre gestionnaire de portefeuille Warren Buffet aime le dire: « C'est quand la mer se retire qu'on voit ceux qui se baignaient nus. » Le plongeon de plus de 40% des cours pétroliers de référence depuis l'été met à mal l'obsession bitumineuse du gouvernement fédéral. Un creusement accéléré des inégalités se combine à un élargissement du fossé entre l'Ouest et l'Est pour ramener à l'avant-scène un autre visage du Canada d'après-récession, derrière cette myopie pour l'or noir. Toutes ces inégalités, jusqu'ici balayées sous le tapis de la richesse pétrolière de l'Ouest, ne peuvent plus être occultées.

La Banque du Canada est revenue mercredi sur les grandes vulnérabilités auxquelles l'économie canadienne est confrontée. L'endettement record des ménages apparaît encore et toujours au sommet de la liste. Si le risque afférent demeure tenu, la banque centrale observe toutefois qu'il y a plus de leviers, plus de prêteurs exposés à un risque plus grand, et une proportion plus grande de « mauvaises dettes ». Aussi, 12% des Canadiens seraient « fortement endettés », un taux ayant doublé depuis 2000. Et ces ménages retiennent environ 40% de la dette totale des ménages canadiens.

Autre pièce de la mosaïque canadienne que cache la richesse pétrolière: 14% de la population canadienne, 16,3% des enfants, vit sous le seuil de la pauvreté, nous dit Statistique Canada. On parle de 4,7 millions de Canadiens, dont 1,1 million d'enfants, tombant sous le seuil du faible revenu après impôt. Selon les données pour 2012, une famille canadienne de deux personnes affichait un revenu médian de 71 700\$. Par province, le revenu médian était, toutefois, de quelque 30% supérieur pour la famille albertaine (92 300\$).

Tout à l'Ouest

En fait, les ménages les plus riches se retrouvent dans l'Ouest et les plus pauvres, dans l'Est. Pour le premier segment, l'Alberta et, loin derrière, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et l'Ontario abritent des familles disposant d'un revenu médian supérieur à la moyenne canadienne. Dans le second, le Nouveau-Brunswick arrive en queue de peloton (59 300\$). Au Québec, le revenu médian se situe à 64 000\$, 11% sous la moyenne canadienne.

Il faut ajouter à l'équation ce nouveau rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Dans son édition de décembre, l'OCDE conclut que « jamais en 30 ans le fossé entre riches et pauvres n'a été aussi prononcé dans la plupart des pays » membres. Dans la zone, le revenu des 10% les plus riches est 9,5 fois plus élevé que celui des 10% les plus pauvres. Ce rapport était de 7 pour 1 durant les années 1980. S'inspirant d'une mesure plus large, le coefficient de Gini était de 0,29 au milieu des années 1980, de 0,32 en 2011-2012. La valeur de ce coefficient s'échelonne de 0, pour égalité de revenu parfaite, à 1 si tout le revenu va à un seul individu. Le Canada n'a pas échappé au mouvement haussier, avec un coefficient s'apparentant à celui de la moyenne de l'OCDE.

Il se dégage de ce rapport que la redistribution est le moyen le plus direct de corriger les inégalités. Que les bienfaits de la croissance ne se propagent pas d'eux-mêmes aux couches les plus modestes et que cette redistribution n'est pas un frein à la croissance. En fait, toute amplification de ces inégalités fait chuter la croissance. À l'inverse, ajoute l'OCDE, « les politiques qui contribuent à enrayer le développement ou à inverser la tendance feront les sociétés les plus riches, en plus de les rendre moins injustes ».

Et l'Organisation de soutenir que ce n'est pas uniquement la pauvreté ou le revenu des 10% de la population au bas de l'échelle qui inhibe la croissance. « Les pouvoirs publics doivent se préoccuper plus généralement du sort des 40% les plus défavorisés. »

♦ ♦ ♦
Au Canada, les dépenses sociales représentent 17% du PIB cette année. Au sommet de 2009, cette proportion s'élevait à 18,5%, nous disait toujours l'OCDE le mois dernier, qui constatait: « Ces dernières années, les dépenses allouées aux allocations de chômage, de maladie ou autres aides sociales ont connu des baisses importantes au Canada, en Allemagne, en Islande, en Irlande ou encore au Royaume-Uni. »



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Le scénario catastrophe: des ménages voient leurs revenus chuter; incapables de payer leur hypothèque dont le taux d'intérêt a augmenté, ils déclarent forfait, provoquant une baisse brutale du prix des maisons. « Les conséquences seraient graves », note la Banque du Canada. Mais « la probabilité que ce scénario se réalise est faible », ajoute-t-elle.

Pas de panique, mais...

La bulle immobilière et l'endettement des ménages stimulé par une politique de prêts libérale inquiètent la Banque du Canada sans toutefois l'alarmer. Tout finira bien, croit-elle.

ÉRIC DESROSIERS

Même si elle continue de penser que tout cela finira bien, la Banque du Canada s'inquiète du niveau élevé d'endettement des ménages, de la surévaluation de 10 à 30% du prix de leurs maisons et de la tendance des banques à leur offrir des prêts de plus en plus risqués.

Le principal risque qui pèse sur le système financier canadien, ce serait que les ménages en situation financière difficile se retrouvent incapables d'assurer le paiement de leurs dettes en cas de forte baisse de leurs revenus et de hausse abrupte des taux d'intérêt, ce qui pourrait provoquer une correction à la baisse du prix des maisons, explique la banque centrale canadienne dans un portrait du système financier canadien dévoilé mercredi et qu'elle met à jour deux fois l'an. « La probabilité que ce scénario se réalise est faible, mais si c'était le cas, les conséquences pour l'économie seraient graves », prévient-elle.

Les bas taux d'intérêt et la progression continue des revenus ont permis, dernièrement, de garder stable le niveau d'endettement des ménages, c'est-à-dire aux alentours du niveau record d'un peu plus de 160% de leur revenu disponible, dit l'institution présidée par le gouverneur Stephen Poloz.

Crédit au rabais

Il en faudrait toutefois bien peu pour en faire trébucher certains. La proportion de ménages fortement endettés (dette supérieure à 250% du revenu) a presque doublé depuis 2000, à 12%, et ce groupe détient à lui seul plus de 40% de l'ensemble de la dette des ménages canadiens.

La Banque du Canada se demande aussi si l'arrivée sur le marché de nouvelles institutions financières étrangères ou d'autres secteurs, et la concurrence que tout ce monde se livre pour attirer la clientèle, ne serait pas en train de les mener à prendre de plus en

plus de risques en matière de crédit.

En forte croissance depuis quelque temps, les prêts automobiles viennent, par exemple, avec des échéances de plus en plus longues et vont aujourd'hui, pour un quart, à des emprunteurs dont la cote de crédit est faible.

Un phénomène similaire se produit sur le marché immobilier, où de plus en plus d'acheteurs parviennent, en recourant à toutes sortes de formes de crédit parallèles, à éviter l'obligation de souscrire à une assurance hypothécaire et à avoir droit à des prêts à plus longue échéance. Or, il appert « qu'une proportion considérable des nouveaux prêts hypothécaires non assurés sont accordés à des emprunteurs plus à risque », dit la Banque du Canada, et que 35% des prêts consentis depuis deux ans par les petites banques « pourraient être considérés comme du crédit de moindre qualité ».

VOIR PAGE B 2: PANIQUE

L'OPEP déclenche une tempête autour du brut

La révision à la baisse de la demande de pétrole fait chuter le prix du baril à près de 61 \$

FRANÇOIS DESJARDINS

Il suffirait de quelques cents de moins pour que le baril de pétrole brut texan (WTI) enfonce le seuil des 60\$ ce matin après que l'OPEP eut révisé à la baisse sa prévision portant sur la demande de pétrole en 2015.

Déjà en baisse de 40% cette année, le baril de WTI a terminé la séance de mercredi à 61,15\$, conséquence d'un nouveau repli de plus de 4%. Le Brent, associé au brut de la mer du Nord, a largué 3,5% à 64,48\$.

Le mouvement des derniers mois s'explique par un certain nombre de facteurs, dont la hausse de la production américaine grâce au pétrole de schiste, la demande moins forte en Chine, deuxième consommateur au monde, et le refus de l'OPEP de réduire sa production.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a estimé que la demande pour son pétrole se situerait à 28,9 millions de barils par jour l'an prochain, un creux de 11 ans. Du coup, elle a retranché 300 000 barils par jour à sa précédente prévision. « Ceci reflète l'ajustement à la hausse de l'offre hors OPEP et la révision à la baisse de la demande globale », a écrit l'OPEP dans son document.

La production hors OPEP fait notamment ré-

férence à celle des États-Unis, dont le recours à la fracturation hydraulique pour extraire le pétrole de schiste en a rapidement fait un incontournable de la scène mondiale. Le pays est maintenant au coude à coude avec l'Arabie saoudite.

« Les États-Unis devraient afficher la plus forte augmentation de production de tous les pays hors OPEP en 2014, suivis du Brésil, du Canada, de la Norvège, du Soudan du Sud, de la Russie et de l'Australie », a ajouté l'OPEP.

Certains analystes ont estimé que la raison pour laquelle l'Arabie saoudite laisse le cours du brut tomber autant est liée à son désir de voir l'industrie américaine du pétrole de schiste souffrir afin de conserver ses parts de marché.

L'évolution des cours du pétrole peut, avec un certain délai, avoir un impact sur les prix à la pompe, bien que ceux-ci soient pour leur part soumis à divers facteurs, comme les cours de l'essence en Bourse et l'état de l'industrie du raffinage.

À la pompe

La CAA-Québec estimait mercredi après-midi que le prix moyen à la pompe, à Montréal, était de 1,17\$ le litre mais que le prix « réaliste »

VOIR PAGE B 2: OPEP



DAVID MCNEW AGENCE FRANCE-PRESSE

ÉCONOMIE

BANQUE LAURENTIENNE

L'objectif pour 2015: un profit en hausse de 5 à 8 %

ROSS MAROWITS

La Banque Laurentienne vise une croissance de 5 à 8% de son bénéfice ajusté l'an prochain, maintenant qu'elle a complété l'intégration de deux récentes acquisitions, les sociétés MRS et la Fiducie AGF, a indiqué mercredi l'institution financière montréalaise.

« Nous sommes fiers de nos résultats pour 2014 et nous savons que nous pouvons toujours faire mieux et accélérer notre croissance, maintenant que ces intégrations sont derrière nous », a affirmé le président et chef de la direction de la Laurentienne, Réjean Robitaille, lors d'une conférence téléphonique.

La banque, qui affichait mercredi son huitième exercice consécutif de rentabilité record avec un bénéfice ajusté par action de 5,31\$ pour 2014, continuera à se concentrer en 2015 sur ses activités commerciales à fortes marges et sur l'expansion de sa présence à l'extérieur du Québec, a précisé M. Robitaille. Les revenus de sa filiale torontoise B2B



Réjean Robitaille

Banque, qui offre des produits et services bancaires aux conseillers financiers et courtiers canadiens, devraient être stables ou légèrement positifs l'an prochain, après avoir reculé de 7% en 2014, a expliqué l'entreprise. En outre, compte tenu qu'elle n'est pas expo-

sée au secteur de l'énergie, la Laurentienne espère obtenir un coup de pouce avec la baisse des prix du carburant et la baisse du dollar canadien, qui soutiendra les exportations et la croissance économique en Ontario et au Québec, où se trouvent ses principales activités.

Même si ses prévisions de résultats pour l'an prochain sont conformes à celles des autres banques canadiennes, la Laurentienne pourrait avoir de la difficulté à atteindre sa cible à moins qu'elle ne réussisse à mettre fin au ralentissement de ses activités de prêts hypothécaires et personnels, a estimé Scott Chan, analyste chez Canaccord Genuity. « La cible est bonne mais mon instinct me dit qu'il sera difficile d'atteindre le milieu ou l'échelon supérieur de sa cible pour l'an prochain », a-t-il fait valoir lors d'un entretien.

Selon M. Chan, la banque devra continuer à contrôler ses coûts et à observer une hausse dans les prêts commerciaux, dont le portefeuille a déjà pris 15% en 2014. La Banque Laurentienne est devenue mer-

credi la quatrième banque canadienne depuis une dizaine de jours à augmenter son dividende trimestriel après avoir affiché des résultats en hausse pour leur quatrième trimestre. Le dividende de la banque progressera ainsi de 4%, pour atteindre 54¢ par action à compter de février. Depuis 2010, le dividende de la Laurentienne a grimpé de 50%.

La septième plus grande banque au pays a affiché un bénéfice de 33,8 millions, soit 1,09\$ par action, pour le trimestre clos le 31 octobre. En comparaison, elle avait réalisé un profit de 25,9 millions, ou 82¢ par action, à la même période l'an dernier. Le bénéfice a été privé de 5,6 millions, ou 19¢ par action, en raison de frais de restructuration.

En excluant les éléments non récurrents, le bénéfice ajusté a atteint un niveau record de 42,6 millions, ou 1,39\$ par action, tandis qu'il était de 38,5 millions, ou 1,26\$ par action, l'an dernier.

La Presse canadienne

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO S&P TSX 13 852,95 ▼ -342,78 -2,4%	New York S&P 500 2026,14 ▼ -33,68 -1,6%	PÉTROLE 60,94 ▼ -2,88 \$US -4,5%
NASDAQ 4684,03 ▼ -82,44 -1,7%	DOLLAR CANADIEN 87,11 ▼ -0,30 \$US -0,3%	OR 1229,40 ▼ -2,60 \$US -0,2%
DOW JONES 17 533,15 ▼ -268,05 -1,5%	1\$US = 1,1480\$ 70,00 ▼ -0,66 EURO -0,9%	1€URO = 1,4286

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	(%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	----------------	-----	--------------

LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT13852,95	-342,78	-2,41	307753
S&P TX20	TX20 553,25	-14,61	-2,57	97536
S&P TX60	TX60 810,67	-20,08	-2,42	156544
S&P TX60 Cap.	TX6C 896,44	-22,21	-2,42	156544
Cons. de base	TTCS 403,40	-1,94	-0,48	2749
Cons. discrét.	TTCD 164,76	-0,98	-0,59	8051
Énergie	TTEN 195,87	-11,33	-5,47	122872
Finance	TTFN 244,60	-4,35	-1,75	43699
Aurifère	TTGD 150,92	-3,80	-2,46	56245
Santé	THHC 99,50	-1,69	-1,67	908
Tech. de l'info	TTTK 44,80	-0,77	-1,69	5795
Industrie	TTIN 179,89	-5,10	-2,76	19587
Matériaux	TTMT 216,58	-3,96	-1,80	61934
Immobilier	TTRE 260,23	-4,38	-1,66	5680
Télécoms	TTTS 124,64	-2,11	-1,66	11823
Sev. collect.	TTUT 218,99	-5,33	-2,38	4648
Métaux/minerals	TTMN 651,98	-23,04	-3,41	10740

TSX CROISSANCE

TSX Venture	JX 667,91	-16,97	-2,48	68036
-------------	-----------	--------	-------	-------

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B 39,95	0,42	1,06	834
Canadian-Tire	CTC.A 123,81	-2,67	-2,11	294
Cogeco	CCA 65,88	-1,31	-1,95	99
Corus	CJR.B 22,66	0,02	0,09	165
Groupe TVA	TVA.B 7,00	0,39	5,90	11
Jean Coutu	PJCA 27,30	0,34	1,26	284
Loblaws	L 59,94	-1,14	-1,87	633
Magna	MG 122,16	-1,78	-1,44	450
Metro	MRU 88,48	-0,62	-0,70	294
Quebecor	QBR.B 31,25	-0,19	-0,60	179
Rona	RON 13,15	0,13	1,00	113
Saputo	SAP 33,37	-0,29	-0,86	239
Shaw	SJR.B 30,01	-0,71	-2,31	871
Shoppers Drug Mart	SC 60,83	0,00	0,00	0
Tim Hortons	THI 97,21	2,27	2,39	893
Transat A.T.	TRZ.B 9,17	0,07	0,77	80
Yellow Media	Y 18,32	0,22	1,22	47

ÉNERGIE

Cameco	CCO 18,06	-0,68	-3,63	1163
Canadian Natural	CNQ 33,84	-2,13	-5,92	5211
Canadian Oil Sands	COS 9,37	-0,73	-7,23	6281
Enbridge	ENB 55,12	-1,47	-2,60	2267
EnCana	ECA 14,64	-0,64	-4,19	4212
Enersplus	ERF 11,15	-1,09	-8,91	1601
Pengrowth Energy	PGF 2,98	-0,08	-2,61	4304
Pétrolière Impériale	IMO 48,09	-1,02	-2,08	876
Suncor Energy	SU 32,41	-1,61	-4,73	5103
Talisman Energy	TLM 4,37	-0,44	-9,15	6465
TransCanada	TRP 51,84	-1,71	-3,19	1633
Valener	VNR 16,13	-0,14	-0,86	26

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM 100,21	-1,49	-1,47	4217
B. de Montréal	BMO 77,66	-1,63	-2,06	2153
B. Laurentienne	LB 47,60	-2,67	-5,31	163
B. Nationale	NA 46,63	-1,30	-2,71	2294
B. Royale	RY 78,61	-1,30	-1,63	9227
B. Scotia	BNS 64,11	-1,27	-1,94	3450
B. TD	TD 52,46	-0,29	-0,55	3678
Brookfield Asset	BAM.A 55,22	-0,93	-1,66	746
Cominar Real	CFUN 17,99	-0,21	-1,15	472
Corp. Fin. Power	PWF 34,21	-0,87	-2,48	681
Fin. Manuvie	MFC 21,59	-0,86	-3,83	4684
Fin. Sun Life	SLF 41,33	-0,99	-2,34	6299
Great-West Lifeco	GWG 32,23	-0,61	-1,86	562
Industrielle All.	IAG 43,14	-2,23	-4,92	310
Power Corporation	POW 30,09	-1,16	-3,71	1130
TMX	X 49,75	-0,64	-1,27	17

INDUSTRIELLES

Air Canada	AC.B 9,30	0,00	0,00	0
Bombardier	BBD.B 3,96	-0,08	-1,98	6210
CAE	CAE 14,62	-0,12	-0,81	2108
Canadien Pacifique	CP 201,88	-9,26	-4,39	739
Chemin de fer CN	CNR 73,62	-3,17	-4,13	1774
SNC-Lavalin	SNC 40,39	-0,71	-1,73	625
Transcontinental	TCLA 15,00	0,32	2,18	262
TransForce	TFI 29,00	0,41	1,43	827

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Agrium	AGU 108,79	-1,11	-1,01	293
Barrick Gold	ABX 13,70	-0,09	-0,65	5742
Goldcorp	G 22,66	-0,57	-2,45	3006
Kinross Gold	K 3,56	-0,14	-3,78	2938
Mines Agnico-Eagle	AEM 28,54	-0,80	-2,73	1352
Potash	POT 40,42	0,72	1,81	2465
Teck Resources	TCK.B 14,95	-0,90	-5,68	3921

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS 38,38	-0,70	-1,79	869
TransAlta	TA 10,12	-0,27	-2,60	777

TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB 11,60	-0,38	-3,17	1906
CGI	GIB.A 40,91	-0,10	-0,24	846

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE 51,50	-0,68	-1,30	1619
Bell Aliant	BA 31,66	0,00	0,00	0
Rogers	RCL.B 43,97	-0,76	-1,70	995
Telus	T 40,07	-0,98	-2,39	8868

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB 31,43	0,13	0,42	52
iShares MSCI	XEM 25,57	-0,12	-0,47	16
iShares MSCI EMU	EZU 37,59	-0,52	-1,36	9239
iShares S&P 500	XSP 23,53	-0,39	-1,63	676
iShares S&P/TSX	XIC 22,00	-0,53	-2,35	208

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

VERESE INC	VSN 15,10	-0,81	-5,09	9308
ROYAL BANK of	RY 78,61	-1,30	-1,63	9227
TELUS CORP	T 40,07	-0,98	-2,39	8868
CENOVUS ENERGY INC	CVE 21,10	-1,44	-6,39	6732
SUN LIFE FINANCIAL	SLF 41,33	-0,99	-2,34	6299
CANADIAN OIL SANDS	COS 9,37	-0,73	-7,23	6281
PACIFIC RUBIALES	PRE 6,56	-0,62	-8,64	5777
BARRICK GOLD CORP	ABX 13,70	-0,09	-0,65	5742
CRESCENT POINT	CPG 22,49	-2,45	-9,82	5486
CANADIAN NATURAL	CNQ 33,84	-2,13	-5,92	5211

LES GAGNANTS EN %

HORIZONS BETAPRO	HVU 13,66	2,39	21,21	1576
HB S&P TSX BEAR	HED 21,46	2,20	11,42	167
HB NYMEX CL BEAR	HOD 8,62	0,59	7,35	2202
TEKMIRA	TKM 16,99	0,87	5,40	114
HB S&P TSX 60 BEAR	HXD 5,54	0,26	4,92	360
HB NYMEX NG BULL	HNU 8,52	0,31	3,78	2362
HORIZONS BETA	HGD 16,20	0,58	3,71	1452
HB S&P 500 BEAR	HSD 10,36	0,32	3,19	122
TIM HORTONS INC	THI 97,21	2,27	2,39	893
TRANSCONTINENTAL	TCLA 15,00	0,32	2,18	262

LES PERDANTS EN %

BONAVISTA ENERGY	BNP 7,28	-1,04	-12,50	2271
SEVEN GENERATIONS	VII 16,04	-1,90	-10,59	1346
THE INTERTAIN	IT 14,24	-1,66	-10,44	777
HORIZONS BETAPRO	HVI 26,24	-2,98	-10,20	169
CRESCENT POINT	CPG 22,49	-2,45	-9,82	5486
ENERPLUS CORP	ERF 11,15	-1,09	-8,91	1601
TRICAN WELL	TCW 5,53	-0,53	-8,75	1675
TORC OIL & GAS LTD	TOG 7,07	-0,67	-8,66	938
PACIFIC RUBIALES	PRE 6,56	-0,62	-8,64	5777
PARAMOUNT RES LTD	POU 27,43	-2,46	-8,23	568

LES GAGNANTS EN \$

HORIZONS BETAPRO	HVU 13,66	2,39	21,21	1576
TIM HORTONS INC	THI 97,21	2,27	2,39	893
HB S&P TSX BEAR	HED 21,46	2,20	11,42	167
GILDAN ACTIVEWEAR	GIL 62,78	1,11	1,80	714
DOLLARAMA INC	DOL 55,10	1,10	2,04	508
TEKMIRA	TKM 16,99	0,87	5,40	114
POTASH CORP	POT 40,42	0,72	1,81	2465
HB NYMEX CL BEAR	HOD 8,62	0,59	7,35	2202
HORIZONS BETA	HGD 16,20	0,58	3,71	1452
WESTJET AIRLINES	WJA 33,63	0,51	1,54	411

LES PERDANTS EN \$

CANADIAN PACIFIC	CP 201,88	-9,26	-4,39	739
CANADIAN NATIONAL	CNR 73,62	-3,17	-4,13	1774
HORIZONS BETAPRO	HVI 26,24	-2,98	-10,20	169
VALEANT	VRX 158,47	-2,87	-1,78	380
SHAWCOR LTD	SCL 40,63	-2,80	-6,45	199
CANADIAN TIRE CORP	CTC.A 123,81	-2,67	-2,11	294
LAURENTIAN BANK of	LB 47,60	-2,67	-5,31	163
OPEN TEXT CORP	OTC 65,00	-2,58	-3,82	290
PEMBINA PIPELINE	PPL 37,17	-2,51	-6,33	1342
PARAMOUNT RES LTD	POU 27,43	-2,46	-8,23	568

INDICES QUEBÉCOIS

Indice	Fermature	var. pts	var. %
IQ30	2077,53	-30,16	-1,43
IQ120	2074,22	-28,74	-1,37

PANIQUE

SUITE DE LA PAGE B 1

Maisons surévaluées

Tout cela se fait dans un contexte où le prix des logements serait surévalué de 10% à 30%, estime la Banque du Canada.

Visant particulièrement les marchés de Vancouver, de Calgary et de Toronto, cette large fourchette établie au terme de savants calculs couvre les estimations les plus conservatrices (10% selon le FMI et la Banque TD) jusqu'aux plus fortes entendues jusqu'à présent (20% selon l'agence de notation Fitch et 30% selon l'hédomadaire *The Economist*).

Il y a une différence entre la présente situation et les deux dernières bulles immobilières qui ont éclaté au pays en 1981 et en 1992, dit Stephen Poloz. À l'époque, le marché immobilier avait grimpé d'un coup et s'était cassé les dents sur une récession et une forte hausse des taux d'intérêt. Aujourd'hui, on parle d'un marché surévalué de plus de 10% « depuis au moins 2007 et [qui] affiche seulement un léger glissement à la hausse depuis 2009 ».

Quant à une brusque hausse des taux d'intérêt à long terme, elle pourrait être causée par un renversement total des attentes des marchés quant à la trajectoire future de la politique monétaire américaine, convient la Banque du Canada, mais la probabilité en est faible.

La troisième et dernière grande vulnérabilité du secteur financier canadien, selon l'institution, est la propension grandissante des investisseurs

à prendre des risques dans l'espoir d'obtenir de meilleurs rendements et le fait qu'ils semblent sous-estimer les difficultés qu'ils pourraient rencontrer s'ils voulaient récupérer rapidement leurs billes.

Mea-culpa

Toutes ces vulnérabilités « sont les conséquences indirectes normales de la politique monétaire expansionniste » que la Banque du Canada maintient depuis bien plus longtemps que prévu à cause de la sortie de crise « désespérément lente », a admis son chef. Heureusement, « l'économie canadienne montre les premiers signes d'une généralisation de la reprise », a-t-il fait valoir, à la faveur notamment de l'accélération de la croissance américaine.

Outre un ralentissement économique marqué ou une hausse abrupte des taux d'intérêt, la santé financière du Canada pourrait aussi être victime d'une débandade de la zone euro ou d'un problème de croissance de la Chine. Mais tout cela apparaît relativement improbable à la Banque du Canada.

Quant à la baisse des derniers mois des prix du pétrole, elle ne s'attend toujours pas à ce qu'elle cause plus qu'un recul de 0,33% du produit intérieur brut canadien, mais promet de revenir sur la question dans son prochain rapport sur la politique monétaire en janvier. « C'est une question complexe », a dit Stephen Poloz.

Le Devoir

OPEP

SUITE DE LA PAGE B 1

était de 1,13\$. À Québec, l'essence se vendait 1,13\$, alors que le prix « réaliste » était de 1,09\$.

Il est également convenu qu'une baisse du cours du pétrole pourrait, par ailleurs, avoir un effet bénéfique pour certains secteurs économiques, comme l'industrie manufacturière que l'on retrouve en bonne partie au Québec et en Ontario.

La nouvelle baisse des cours survenue mercredi fait aussi suite à des commentaires faits la veille par l'Agence américaine d'information en matière d'énergie. Elle cite un crédit que le cours moyen du WTI, en 2015, serait de seulement 62,75\$ le baril. Elle croit que le Brent se négociera à 68\$, contrairement à sa prévision de 83\$ le mois dernier.

L'Agence a également indiqué sur Twitter que la baisse des prix aurait un effet bénéfique sur la facture hivernale des ménages qui se chauffent au mazout. Son administrateur, Adam Sieminski, a affirmé que « les cours vont demeurer suffisamment élevés en 2015 pour permettre de nouveaux forages dans le Dakota du Nord et au Texas ».

La Bourse de Toronto, sensible aux mouvements du secteur de l'énergie, a perdu 2,4%, à 13 853 points. Sur trois mois, la

ÉCONOMIE



Jacques Létourneau, président de la CSN : « Ce n'est pas vrai que les compressions budgétaires sont derrière nous et qu'il reste juste un petit effort de 1,5 milliard à faire. »

AUSTÉRITÉ

« Le pire est à venir », dit la CSN

Les compressions frapperont d'abord ses membres, dit le président de la centrale syndicale, mais tout le monde en subira les conséquences

LIA LÉVESQUE

Il est faux de prétendre, comme le fait le gouvernement Couillard, que les compressions budgétaires seront bientôt derrière nous et que le pire est passé, croit le président de la CSN, Jacques Létourneau.

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) tient présentement à Montréal son conseil confédéral et, à cette occasion, M. Létourneau a fait le point sur le combat syndical contre le plan d'austérité du gouvernement Couillard.

Lors de sa mise à jour économique récente, le ministre des Finances, Carlos Leitão, avait affirmé que 84 % des cibles de réductions avaient été identifiées et qu'il ne lui restait plus que 1,1 milliard à trouver d'ici le prochain budget de mars 2015. Mais M. Létourneau n'en croit rien.

« Même si M. Leitão a voulu laisser croire que le pire était derrière nous, que 85 % des compressions étaient faites, l'impact des compressions et des décisions politiques, elles, elles sont en train de se faire et elles sont à venir. Donc, ce n'est pas vrai que les compressions budgétaires sont derrière nous et qu'il reste juste un petit effort de 1,5 milliard à faire, a protesté M. Létourneau. Ça veut dire qu'en 2015, en 2016 et dans les prochaines années, l'impact des coupures et des compressions, ça va se faire sentir partout, et particulièrement dans la poche des contribuables et de la classe moyenne », a soutenu le président de la CSN.

« Le pire est à venir et la majorité de nos membres risque de se retrouver dans l'œil du cyclone et tous les autres d'en subir les dommages collatéraux », a-t-il poursuivi.

Fouettés par les deux grandes manifestations simultanées du 29 novembre à Montréal et à Québec, qui ont réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes, les syndiqués de la CSN se penchent ces jours-ci sur la phase 2 du plan de mobilisation, qui s'étendra jusqu'aux mois de mai et juin. M. Létourneau se dit conscient qu'il ne pourra pas réinventer la roue avec ses moyens de faire pression sur le gouvernement. Une autre grande manifestation est donc

au menu en février, ainsi que des visites des bureaux des députés libéraux durant les deux dernières semaines du mois de janvier.

La CSN envisage aussi de « travailler de façon décentralisée, déconcentrée », en plus de la grande manifestation. « C'est peut-être plus efficace. On sait comment ça fonctionne en démocratie: il y a toute une députation qui est parfois plus sensible aux effets et aux impacts sur le terrain des décisions qui sont prises, surtout quand ça affecte

le développement régional, le développement local », a expliqué M. Létourneau.

La CSN s'inquiète également de la négociation qui s'amorce avec les employés de l'État, puisque des rumeurs font état d'une offre de gels des salaires durant deux ans, suivis de maigres augmentations de 1 % pendant trois ans. Une rencontre à ce sujet doit avoir lieu avec le Conseil du trésor lundi prochain.

La Presse canadienne

PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

Le président de la CSN réclame une « intervention musclée »

LIA LÉVESQUE

Le président de la CSN, Jacques Létourneau, demande au ministre des Forêts, Laurent Lessard, de trouver une stratégie pour sauver les emplois de la forestière Résolu, à Clermont, dans Charlevoix.

Le 5 décembre dernier, Produits forestiers Résolu a annoncé la fermeture de son usine d'Iroquois Falls, en Ontario, de même que celle de deux machines à papier au Québec, l'une à Clermont, dans Charlevoix, et l'autre à Baie-Comeau, sur la Côte-Nord. L'ensemble de ces fermetures doit résulter en la perte de 300 emplois, dont 120 au Québec, avait mentionné l'entreprise.

M. Létourneau a ainsi réitéré la demande faite la veille par d'autres représentants de la CSN à Québec. Il exige « une intervention musclée du gouvernement pour rappeler à l'ordre Papiers Résolu ».

« Ça fait plusieurs années que dans le secteur du papier et de la forêt, on voit tomber les usines une après l'autre. Oui, c'est vrai qu'il y a un contexte mondial particulier. Oui, c'est vrai qu'on utilise moins de papier journal. Oui, c'est vrai que la concurrence avec les économies émergentes est féroce. Mais, en même temps, quand on regarde comment Papiers Résolu a traité ses travailleurs et les syndicats de façon générale au cours des der-

nières années, c'est tout à fait inacceptable comme comportement », a tonné M. Létourneau.

Les syndiqués affirment avoir déjà fait plusieurs concessions dans leurs conditions de travail, dans le passé, pour maintenir en activité les deux machines à papier et les emplois qui s'ensuivent. Avec la fermeture d'une de ces machines à papier, ils craignent de voir l'usine mourir à petits feux.

Plus précisément, le président de la CSN demande au ministre Lessard de voir s'il n'y aurait pas lieu de favoriser une diversification de la production de l'usine, par exemple, ou une modernisation.

« On avait eu un débat avec le premier ministre Couillard sur cette idée-là qu'en réduisant la taxe sur la masse salariale, dans les années 2000, les entreprises comme Papiers Résolu avaient promis de réinvestir dans les milieux de travail pour améliorer la machinerie et les équipements. Ça fait des années que ces entreprises-là ont décidé de ne plus investir pour améliorer la productivité », s'est plaint M. Létourneau, qui demande des comptes.

Lorsqu'elle avait annoncé les fermetures, le 5 décembre, Résolu avait blâmé l'effondrement du marché du papier journal, de même que le régime forestier du Québec.

La Presse canadienne

LUXLEAKS

Revenu Québec vérifiera si Bombardier échappe au fisc

MARTIN OUELLET

Québec — Revenu Québec va vérifier si Bombardier échappe au fisc québécois, a indiqué mercredi le ministre des Finances, Carlos Leitão.

Selon des documents confidentiels divulgués par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), l'avionneur et constructeur de matériel roulant a transféré des centaines de millions de dollars au Luxembourg, un paradis fiscal européen, pour épargner de l'impôt.

Grâce à un mécanisme complexe et sinueux de transit de fonds vers des filiales de l'entreprise au Luxembourg via une filiale américaine dans l'État du Delaware, Bombardier serait ainsi parvenue, légalement, à réduire sa facture fiscale au Canada.

Au terme d'une allocution à Québec devant 400 invités du Cercle de la finance et de l'Association des économistes québécois, le ministre Leitão a dit croire que Bombardier acquitte ses impôts au pays, conformément aux lois québécoises et canadiennes.

« En ce qui concerne la contribution complète de Bombardier aux coffres des gouvernements du Québec et du Canada, je pense que cela se fait, a déclaré M. Leitão en point de presse. Je pense que l'on reçoit ce que l'on doit recevoir. »

A son avis, le « stratagème » luxembourgeois utilisé par nombre de grandes entreprises multinationales, dont Disney et Skype, n'implique

que les impôts dus en territoire européen.

« Spécifiquement, ce qui se passe au Luxembourg — le LuxLeaks — c'est très particulier à l'Union européenne, a-t-il expliqué. Ce stratagème, à mon avis, s'applique essentiellement aux activités européennes et paneuropéennes de plusieurs multinationales. D'ailleurs, la solution à ça, on l'a vu, c'est l'Union européenne qui va mettre de la pression sur le Luxembourg pour qu'il change [ses façons de faire]. »

Néanmoins, le ministre des Finances, qui est aussi responsable du Revenu, a fait savoir que Revenu Québec fera les vérifications d'usage.

« Encore une fois, en ce qui a trait aux taxes et aux impôts payables ici au Québec et au Canada, je ne pense pas qu'il y a un enjeu, a-t-il insisté. Il va falloir que Revenu Québec regarde cette information. On va voir si ça nous affecte d'une façon ou d'une autre — je ne le pense pas —, mais il va falloir regarder pour pouvoir se prononcer là-dessus. »

Fleur du génie industriel québécois, Bombardier est un grand bénéficiaire d'aide publique.

L'an dernier, une étude de l'Institut Fraser classait Bombardier au deuxième rang — derrière Pratt ET Whitney Canada — des 25 entreprises ayant le plus profité du soutien financier fédéral avec au-delà d'un milliard de dollars entre 1961 et 2012.

La Presse canadienne

LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

Une « nécessité absolue », dit Jean-Claude Juncker

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, de nouveau dans la tourmente après la deuxième save du scandale LuxLeaks, a dit mercredi que la lutte contre l'évasion fiscale était une « nécessité absolue ».

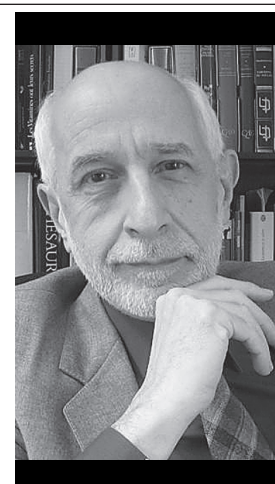
Plusieurs grands médias ont publié mardi soir de nouvelles révélations sur le système massif d'optimisation fiscale mis en place au Luxembourg lorsque M. Juncker était premier ministre. « LuxLeaks2 » vise notamment les groupes américains Skype, Walt Disney et Bombardier.

Ce rebondissement est survenu quelques heures avant la prestation de serment solennelle de l'ensemble de la commission Juncker, qui a eu lieu

mercredi après-midi devant la Cour de justice européenne... à Luxembourg. Les membres de la Commission doivent s'engager à « exercer leurs responsabilités en totale indépendance et dans l'intérêt général de l'Union ».

Le calendrier « n'est pas un hasard », a estimé M. Juncker à son arrivée à la Cour, en rappelant que la première vague avait eu lieu début novembre quelques jours seulement après sa prise de fonction. « L'harmonisation fiscale » est une « nécessité absolue », pour ne pas être « soumis à la seule volonté des groupes qui essaient d'échapper à l'impôt », a-t-il assuré. « Et je vais le faire ! »

Agence France-Presse



Congédié ?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Vous souhaitez suspendre votre abonnement pendant le temps des fêtes?

Faites-le directement sur notre site web.

EN 4 ÉTAPES FACILES !

1. Rendez-vous sur ledevoir.com ;
2. Cliquez sur l'onglet **MON ABONNEMENT** ;
3. Connectez-vous avec votre adresse courriel et votre mot de passe ;
4. Sous la section **TRANSACTIONS POSSIBLES À PARTIR DU SITE**, sélectionnez **SUSPENSION TEMPORAIRE DE L'ABONNEMENT**.

Simple et efficace.



Joyeux Noël et bonne année à tous nos abonnés !

LE DEVOIR
LIBRE DE PENSER

ÉCONOMIE

CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

Les profits des compagnies aériennes décollent

En 2015, les bénéfices pourraient atteindre 25 milliards, soit 5 milliards de plus qu'en 2014

MARIE-NOËLLE BLESSIG
à Genève

Les bénéfices des compagnies aériennes volent de record en record, grâce à la chute des prix du pétrole et d'une forte demande en provenance de l'Asie, a indiqué mercredi à Genève l'IATA (Association internationale du transport aérien).

Pour 2014, les bénéfices cumulés devraient s'élever à 19,9 milliards de dollars, après 10,6 milliards en 2013, et pour 2015, l'IATA prévoit un montant de 25 milliards. «Les perspectives de l'industrie du transport aérien s'améliorent. L'économie mondiale continue à se rétablir et la chute des prix du pétrole devrait stimuler la croissance l'année prochaine», a déclaré mercredi lors d'une

conférence de presse à Genève le directeur général de l'IATA, Tony Tyler.

«La chute de 40% des prix du pétrole» est à l'origine de la forte hausse attendue de leurs bénéfices, a déclaré de son côté le chef économiste de l'IATA, Bryan Pearce. L'autre raison avancée par l'IATA pour expliquer cette forte hausse est une «forte croissance économique sur le plan mondial».

La hausse des bénéfices s'est répercutée sur les clients des compagnies aériennes. L'IATA estime que les prix des billets d'avion, après prise en compte de l'inflation et sans les taxes et frais, ont reculé de 5,1% en 2014. Pour le fret, le recul est plus important (-5,8%). L'IATA prévoit aussi pour 2015 une hausse de la demande des passagers de l'ordre de 7% (contre 5,7% en 2014) et une augmentation du fret de 4,5% (4,3% en 2014).

«Le centre de gravité du secteur s'est déplacé à l'est, en Asie», a encore indiqué M. Pearce, qui s'attend à une forte progression de la demande émanant des classes moyennes en Inde, en Indonésie et en Chine. «Il y a un très gros potentiel de développement» pour ces clients, qui commencent à découvrir le transport aérien, contrairement aux États-Unis ou au Vieux Continent, a-t-il déclaré.

Quelque 3,5 milliards de personnes prendront un avion en 2015, donnant directement ou indirectement du travail à 58 millions de personnes.

Les projections pour l'année prochaine se basent sur un prix moyen du pétrole de 85\$US le baril. Si cette prévision est correcte, ce sera la première fois que le prix du baril tombera sous les 100\$US depuis l'année 2010. L'IATA se base en outre sur une croissance économique mondiale de l'ordre de 3,2% en 2015, contre 2,6% en 2014.



FABRICE COFFRINI AGENCE FRANCE-PRESSE

L'IATA, qui représente 250 compagnies aériennes soit 84% du trafic aérien mondial, relève encore que les emplois directs dans l'aviation seront en légère hausse de 1,5% (soit près de 2,5 millions d'emplois).

Agence France-Presse

L'ONU prédit une croissance économique de plus de 3%

New York — L'économie mondiale affichera une croissance de plus de 3% en 2015 et 2016, a prédit mercredi l'ONU, mais cette croissance sera inégale. Le rapport «World Economic Situation and Prospects 2015» affirme que les investissements des entreprises stimuleront la croissance aux États-Unis; que la croissance des pays les moins développés surpassera la moyenne mondiale; et que la forte consommation des ménages fera de l'Asie de l'Est une des régions à la croissance la plus robuste. Mais les problèmes de l'eurozone, notamment un chô-

mage résistant, continuent à freiner l'Europe occidentale. La croissance de la Chine se fait plus modérée et celle de la Russie est tombée au point mort après avoir été paralysées par la crise ukrainienne. Parmi les économies développées, le document prédit une croissance de 2,8% aux États-Unis en 2015 et de 3,1% en 2016. L'Union européenne affichera une croissance de 1,7% en 2015 et de 2% en 2016. Du côté des pays en voie de développement, l'ONU attend une croissance de 7% de la Chine en 2015 et de 6,8% en 2016, contre 5,9% et 6,3% pour l'Inde.

AVIS LÉGAUX

Avis public

Outremont
MontréalAVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM
SECOND PROJET NUMÉRO AO-271-P2

«Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177)» aux fins de modifier l'article 6.1 et portant sur l'usage provisoire visant la fête de la souccot

Adopté le 1^{er} décembre 2014

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SECRÉTAIRE DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT :

1. OBJET DU RÈGLEMENT ET DEMANDES DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 29 octobre 2014, le conseil de l'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014, le second projet de règlement AO-271-P2 intitulé : «Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177)» (AO-271-P2), visant à modifier l'article 6.1 du Règlement de zonage (1177) concernant les usages provisoires visant la fête de la souccot sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Outremont.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée ou des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (R.L.R.Q., chapitre E-2.2) et plus particulièrement :

«Article 1. Dans le cadre de la fête des cabanes (souccots), l'installation d'une cabane pourra débuter 3 jours ouvrables avant le premier jour de la fête et elle devra être démontée au plus tard 3 jours ouvrables après le dernier jour de la fête. Les samedis, dimanches et jours fériés tels que définis à l'article 61 de la Loi d'interprétation (R.L.R.Q., c. 1-16) ne sont pas considérés comme des jours ouvrables.»

Comme cette disposition en est une d'application générale, elle est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone de l'arrondissement d'Outremont.

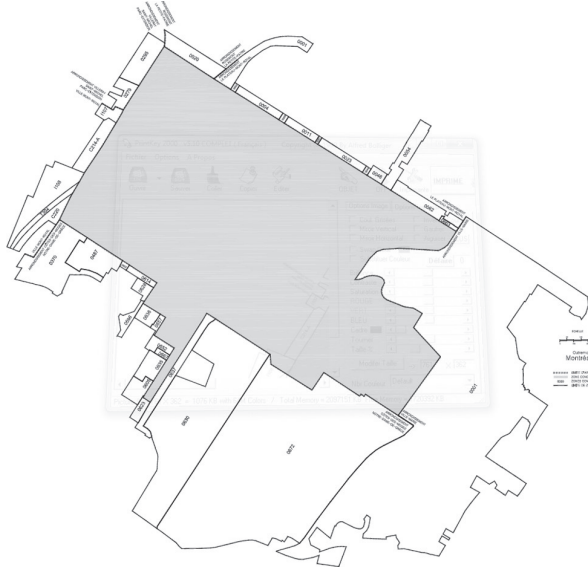
Une telle demande peut provenir d'une zone à laquelle elle s'applique et de toute zone contiguë à celle-ci et vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande.

Les personnes intéressées sont donc celles de chacune des zones de l'arrondissement d'Outremont prises individuellement ainsi que les personnes habiles à voter des zones contiguës des arrondissements suivants :

- Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce : 0370, 0487, 0596, 0602, 0605, 0614, 0623, 0628, 0630, 0635, 0636, 0637, 0652, 0657, 0667, 0672
- Plateau-Mont-Royal : 0001, 0002, 0004, 0009, 0011, 0021, 0023, 0044, 0046, 0054, 0062, et 0663
- Rosemont-La-Petite-Patrie : 0020
- Ville-Marie : 0001
- Villeray-St-Michel-Parc-Extension : 0279 et 0295

2. DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Le territoire visé par ce projet de règlement comprend l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Outremont ainsi que les zones contiguës situées dans les arrondissements voisins de l'arrondissement d'Outremont, le tout tel que décrit au plan ci-dessous.



3. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue par l'arrondissement au plus tard le huitième jour qui suit celui de la présente publication, soit le vendredi, 19 décembre 2014, à 13 h;
- être signée par au moins 12 personnes de la zone d'où elle provient dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles.

4. PERSONNES INTÉRESSÉES

Est une personne intéressée, toute personne qui, en date de l'adoption dudit second projet de règlement, soit le 1^{er} décembre 2014, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (R.L.R.Q., chapitre E-2.2) et qui remplit une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et qui est domiciliée depuis au moins six mois au Québec;
- être depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q., chapitre F-2.1) dans une zone d'où peut provenir une demande;

Le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise doit être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme ayant le droit de signer la demande en leur nom. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Une personne physique doit également, en date de l'adoption du second projet de règlement, soit le 1^{er} décembre 2014, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

La personne morale qui est habile à voter exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. Une copie de cette résolution doit être produite avant ou en même temps que la demande. La personne ainsi désignée doit, en date de l'adoption du second projet, soit le 1^{er} décembre 2014, et au moment d'exercer un de ces droits, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (R.L.R.Q., chapitre E-2.2).

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5. ABSENCE DE DEMANDES

Les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de règlement intitulé : «Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177)» (AO-271-P2) et le plan peuvent être consultés au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont du lundi au jeudi : 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements sur l'exercice du droit d'une personne intéressée de demander que la disposition susceptible d'approbation référendaire soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter peut contacter le secrétariat d'arrondissement au numéro (514) 495-6280.

Montréal, ce 11 décembre 2014.

Marie-France PAQUET, avocate
Secrétaire de l'arrondissement

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel: avisdev@ledevoir.com
Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

OACIQ AVIS DE SUSPENSION DU PERMIS DE M. BOZIN CVETKOSKI (Dossier : 33-11-1422)

AVIS est donné par les présentes que Bozin Cvetskosi, autrefois courtier immobilier (permis no D9638), dont l'établissement était situé à Montréal, a été trouvé coupable par le Comité de discipline de l'OACIQ des infractions résumées comme suit :
2^e chef : À compter du ou vers le 30 avril 2010 concernant un immeuble, suivant l'acceptation d'une promesse d'achat par les vendeurs, a omis et/ou négligé de remettre à un autre courtier, la traite bancaire remise par un promettant-acheteur, représentant le dépôt prévu à la clause 4.2 de ladite promesse d'achat.
3^e chef : À Montréal, à compter du ou vers le 7 mai 2010, a abusé de la confiance d'un promettant-acheteur en lui demandant de transférer une somme à un compte bancaire, de lui remettre une somme d'argent comptant, lui demandant d'émettre une traite bancaire payable à l'ordre d'un tiers et en lui représentant que ces sommes serviraient d'acompte pour l'acquisition d'un immeuble.
4^e chef : À 2 reprise, à Montréal, a obtenu d'un promettant-acheteur qu'il lui remette ou transfère sous ses instructions des sommes en argent entre juillet et août 2010; en lui représentant que ces sommes seraient ultérieurement utilisées dans le cadre de l'achat d'un immeuble.

Le 27 novembre 2014, le Comité de discipline a ordonné quant aux chefs de la plainte, la suspension permanente du permis de courtier immobilier. Compte tenu que Bozin Cvetskosi n'est plus titulaire d'un permis, ce dernier sera suspendu de façon permanente au moment où il en redeviendra titulaire.
Le présent avis est donné en vertu de l'article 98.1 de la Loi sur le courtage immobilier (L.R.Q., c. C-73.2) et de l'article 33 du Règlement sur la délivrance des permis de courtier ou d'agence (R.R.Q., c. C-73.2, r.3).
Brossard, ce 4 décembre 2014
Renée Dionne
Secrétaire du Comité de discipline

DOLLARAMA INC. AVIS RELATIF À UN DIVIDENDE

AVIS est, par les présentes, donné que le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,08 \$ CA par action ordinaire payable le 3 février 2015 aux détenteurs des actions ordinaires inscrits à la fermeture des affaires le 8 janvier 2015.

Ce dividende est un dividende déterminé aux fins de l'impôt canadien.

Par ordre du conseil
Michael Ross
Chef de la direction financière
Montréal, Québec
Le 3 décembre 2014



Avis public

Outremont
Montréal

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 1^{er} décembre 2014, le conseil de l'arrondissement a adopté le Règlement AO-273 intitulé «Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier de 2015)». Ce règlement prévoit, pour l'exercice financier 2015, l'imposition d'une taxe spéciale relative aux services, sur tout immeuble imposable porté au rôle de l'évaluation foncière et situé dans l'arrondissement.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement au secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 11 décembre 2014.

Marie-France Paquet, avocate
Secrétaire de l'arrondissement

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
AVIS est donné que, à la suite du décès de ROGER BELANGER, domicilié au 4500 boul. Jacques-Bizard, app. 201 à Sainte-Geneviève (Québec) H9H 5N3, survenu le 13 juin 2014 à Kirkland, un inventaire des biens du défunt a été effectué par Alain Bélanger, liquidateur, le 8 décembre 2014, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté au 15061 boul. Gouin Ouest à Sainte-Geneviève (Québec), H9H 1B4.
Donné à Sainte-Geneviève (Québec) ce 11 décembre 2014.
Alain Bélanger, liquidateur

AVIS est donné de la clôture d'inventaire pour la Succession Louise CARRIÈRES, du 650 - 32^e Avenue, App. 209, Lachine, Québec, H8T 3K4, décédée le 4 janvier 2014. L'inventaire préparé par le liquidateur ROBERT BOURQUE, est situé à Notaire Myriam Dion, 3374, Notre-Dame, Lachine, Qc, H8T 1W7.

Prenez avis que la personne morale PREMIERS RÉPONDANTS DE LA VILLE DE PIN-COURT, ayant son siège au 919, Ch. Duhamel, Pincourt, Québec, J7W 4G8, Canada, a déclaré son intention de se liquider, de se dissoudre ou de demander sa dissolution.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
AVIS est donné que suite au décès de Lise Cabana, 195, Côte-Sainte-Catherine, #1509, Outremont, survenu le 12 juin 2014, un inventaire des biens du défunt a été fait par Danièle et Martine Francoeur, lequel pourra être consulté au 249 St-Jacques, #010, Montréal.
Donné ce 8 décembre 2014.

Tombées
Période des Fêtes
Pour la publication d'avis légaux et d'appels d'offres
Le Devoir ne sera pas publié les 25 et 26 décembre 2014 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2015
Le service des avis sera fermé ces mêmes journées.
RÉSERVATIONS ET MATÉRIELS
Publications des mercredis 24 déc. et 31 déc. : les lundis précédents avant midi
Publications des samedis 27 déc. et 3 janv. : les lundis précédents avant 18h00
Publications des lundis 29 déc. et 5 janv. : les mardis précédents avant midi
Publications des mardis 30 déc. et 6 janv. : les mardis précédents avant 18h00
avisdev@ledevoir.com
Tél.: 514-985-3344 Téléc.: 514-985-3340

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

QTMG HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUX-HARNOIS
NO : 760-22-009084-149
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse c.
DINO FARESE
Partie défenderesse
ASSIGNATION (139 C.p.c.)
AVIS est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Beauharnois, une requête introductive d'instance et nouvel avis de présentation. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur et nouvel avis de présentation ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Valleyfield, situé au 74 rue Académie, Salaberry de Valleyfield. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis de l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 10 février 2015 à 9h30 en la salle 5 du palais de justice de Valleyfield.
À Valleyfield, le 20 octobre 2014
JOSÉE KAMDEM
Greffier adjoint, C.Q.

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal
AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
AVIS est par la présente donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal tiendra une séance extraordinaire le :
Mercredi 17 décembre 2014
14 h 30
Au 201, avenue Laurier Est, 5^e étage, salle Plateau-Mont-Royal.
Que, lors de cette séance extraordinaire, le conseil adoptera notamment le second projet de règlement 01-277-73 – Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277) relativement à la superficie maximale occupée par un restaurant, un débit de boissons alcooliques ou une salle de billard.
Montréal, le 11 décembre 2014
Le secrétaire d'arrondissement,
M^{re} Claude Groulx

LE MONDE

REPÈRES

En noir et blanc

CLAUDE LÉVESQUE



On se croirait revenus à une époque qu'on pensait révolue. Une époque où la brutalité policière dirigée contre les Afro-Américains provoquait des manifestations houleuses, qui incitaient à leur tour les agents à jouer dur. Les images en provenance des villes américaines depuis qu'un policier blanc a abattu, le 9 août, le jeune Michael Brown, un Noir, à Ferguson, au Missouri, ressemblent à s'y méprendre à celles que la télévision nous présentait dans les années 1960 et 1970.

Avant le Civil Rights Act de 1964, des lois ouvertement racistes étaient en vigueur dans plusieurs régions des États-Unis. Depuis 2009, un président noir occupe la Maison-Blanche. Le chemin parcouru semble immense. L'est-il vraiment? On a l'impression que la violence policière dirigée contre la population noire a augmenté récemment.

Il est à peu près impossible de le savoir avec certitude. Ce sont les corps de police qui tiennent les statistiques les concernant. On ne connaît pas le nombre de personnes tuées par des policiers aux États-Unis, encore moins le nombre de bavures ou la race des victimes. Le FBI compile les chiffres que les corps de police locaux veulent bien lui fournir. Seuls 750 des quelque 17 000 corps de police des municipalités et des États daignent le faire.

Des journalistes associés à différentes régions du spectre politique américain ont avancé des chiffres on ne peut plus divergents. L'animateur Bill O'Reilly, du réseau de télévision conservateur Fox News, a ainsi affirmé que le nombre de Noirs et de Blancs tués par des policiers reflétait assez bien les populations respectives. Un chroniqueur du *New York Times*, Nicholas Kristof, a argué qu'au contraire, les jeunes hommes noirs sont 21 fois plus à risque de tomber sous les balles de la force constabulaire que leurs homologues blancs.

Quoi qu'il en soit, on semble assister aux États-Unis, depuis l'été, à une épidémie d'incidents au cours desquels des Noirs sont tués par des policiers blancs. On a pu en compter quatre au cours du mois qui a précédé la tragédie de Ferguson: à New York, dans l'Ohio, à Los Angeles et à Victorville, en Californie. Plus récemment, on a encore déploré le même genre de drame à Cleveland, puis de nouveau à New York. L'ampleur des manifestations des dernières semaines peut difficilement s'expliquer autrement que par une certaine

recrudescence des bavures policières dont les citoyens noirs font les frais.

Les policiers blancs ont peur des Afro-Américains, et vice-versa. Ces derniers ont toujours été victimes de stéréotypes négatifs dans les médias et dans la culture populaire. Même si les lois « Jim Crow » ne sont plus en vigueur aux États-Unis, les Noirs et les Blancs ne se mélangent pas beaucoup et n'ont que peu de relations sociales. Cela vaut pour le Nord comme pour le Sud. La ségrégation est à la fois la cause et l'effet de la peur, qui est souvent le sentiment qu'inspire l'inconnu.

Le policier Darren Wilson, de Ferguson au Missouri, a raconté au grand jury qui enquêtait sur la mort du jeune Michael Brown que ce dernier ressemblait à un « démon » et que lui-même s'est senti « comme un garçon de cinq ans devant Hulk Hogan ». Certes, Brown mesurait six pieds quatre pouces et pesait près de 300 livres, mais Wilson est aussi grand et pèse quand même 210 livres.

◆◆◆

Michael Eric Dyson est professeur de sociologie à l'Université Georgetown, à Washington. Il prépare un livre sur les relations raciales aux États-Unis sous la présidence de Barack Obama. Il a souligné cette incongruité dans le témoignage du policier Wilson dans un intéressant article publié récemment dans le *New York Times*. M. Dyson, un Afro-Américain, rappelle à quel point sa communauté a été diabolisée. Pour l'avoir vécu, il raconte comment les Noirs sont traités avec mépris quand un policier blanc les interpelle. Et comment ce genre de rencontre peut être traumatisante.

L'idée selon laquelle la communauté noire compte plus que sa part de criminels continue d'être véhiculée. Quiconque a le moindre fréquenté les descendants d'Africains a pourtant constaté qu'ils ne sont pas plus violents que les autres êtres humains.

L'ancien maire de New York, Rudolph Giuliani, a parlé récemment de la violence des Noirs contre les Noirs, oubliant qu'elle n'est pas tellement plus répandue, toutes proportions gardées, que celle des Blancs contre les Blancs.

Bill Cosby dénonçait lui aussi la violence des gangs criminalisés qui sévissent dans les quartiers noirs. Le célèbre acteur noir, dont on découvre qu'il n'est peut-être pas un saint, critiquait également les Afro-Américains pour leurs mœurs relâchées.

La réputation des États-Unis a pris un coup ces derniers mois. Il y a d'abord eu ces deux non-lieux prononcés par des grands jurys enquêtant sur des bavures policières. Puis, mardi, ce rapport accablant sur la torture.

Dans toutes ces situations, c'est l'impunité qui est au cœur de la controverse.

La police de New York utilise moins les armes à feu

New York — L'usage des armes à feu par la police new-yorkaise a chuté à des taux historiquement bas en 2013, bien que les agents des forces de l'ordre aient blessé davantage de personnes qu'en 2012, selon un rapport paru mercredi. Ce rapport annuel de la police indique qu'en 2013 les policiers new-yorkais ont fait 23% en moins usage de leur arme à feu que l'année précédente. Ils ont ainsi tiré 248 fois lors de 81 incidents impliquant des coups de feu — le chiffre le plus bas depuis que la police

de New York a commencé à faire ce genre de relevés en 1971, selon le rapport. La police a abattu huit personnes en 2013 — un taux historiquement bas également atteint en 2010 — soit deux fois moins qu'en 2012. Sur les huit personnes abattues en 2013, six étaient noires et deux hispaniques. Le nombre total d'individus qui se sont fait tirer dessus par la police et ont été blessés à en revanche augmenté, passant à 17 en 2013 contre 13 en 2012.

Agence France-Presse

RAPPORT SUR LA CIA

Les appels à des poursuites contre les tortionnaires fusent de partout

CHANTAL VALERY à Washington

Les appels se sont multipliés mercredi aux États-Unis et dans le monde pour réclamer des poursuites judiciaires après les révélations sur l'usage de la torture par la CIA, mais il semblait peu probable que l'administration Obama s'engage sur cette voie.

Au moment même où les Américains découvraient le rapport accablant du Sénat sur les interrogatoires violents de dizaines de détenus dans des prisons de la CIA, le ministère de la Justice a d'emblée prévenu que le dossier était clos. Un responsable du ministère de la Justice, sous couvert d'anonymat, a indiqué qu'« aucune information nouvelle » n'avait été trouvée dans le rapport publié mardi, depuis une enquête approfondie menée en 2009. « Nous nous tenons à notre première décision de ne pas engager de poursuites pénales », a déclaré ce responsable.

Des réactions

Pourtant, les révélations du rapport de la commission du Renseignement du Sénat ont suscité des réactions scandalisées à travers le monde, qui appellent Washington à réagir. Berlin a dénoncé « une violation grave des valeurs démocratiques », a fustigé le chef de la diplomatie allemande, Frank-Walter Steinmeier, dans une interview à paraître jeudi. L'Union européenne a estimé que ces révélations « soulèvent d'importantes questions sur la violation des droits de la personne par les autorités américaines et des personnes au service de l'agence » de renseignement, a commenté la porte-parole du service diplomatique de l'UE, Catherine Ray.

PROCHE-ORIENT

Un politicien palestinien meurt lors de heurts avec l'armée israélienne

Turmus Ayya — Un haut responsable palestinien est mort mercredi à la suite de heurts avec des soldats israéliens, une disparition qui menace la poursuite de la coopération entre l'Autorité palestinienne et Israël en Cisjordanie.

Ziad Abou Ein, chargé du dossier de la colonisation au sein de l'Autorité palestinienne, autrefois vice-ministre en charge des prisonniers, est la plus éminente personnalité à décéder dans de telles circonstances depuis de longues années. Cet homme de 55 ans, emprisonné à de nombreuses reprises par Israël, est mort au cours d'une manifestation qui se voulait pacifique contre la confiscation des terres palestiniennes au profit de la colonisation israélienne.

BRÉSIL

La Commission de la vérité veut la fin de l'amnistie

Trente ans après la fin de la dictature, la Commission brésilienne de la vérité a reconnu mercredi 434 morts ou disparus entre 1964 et 1985 et demandé que les tortionnaires cessent d'être protégés par la loi d'Amnistie.

« Ces chiffres ne correspondent pas au total de morts et disparus. Ce ne sont que les cas qui ont pu être prouvés malgré le manque d'accès aux documents des Forces armées qui affirment les avoir détruits », souligne cette commission (CNV) dans les conclusions de son rapport remis à la présidente, Dilma Rousseff, lors d'une cérémonie à Brasilia.

Le pays reconnaissait jusqu'à présent quelque 400 morts ou disparus pendant



Dianne Feinstein a dû répondre à de nombreuses questions des journalistes mardi.

« Les responsables de cette conspiration criminelle doivent être présentés devant la justice », a prôné de son côté le rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme.

Le nouveau président afghan, Ashraf Ghani, s'est dit outré, dénonçant des actes inhumains perpétrés par des responsables du renseignement américain qui ont alimenté « un cercle vicieux » de violence dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001. Même l'Iran a dénoncé sur un compte Twitter, « le symbole de la tyrannie contre l'humanité ».

Bien qu'étant une version expurgée, le rapport décrit le programme secret de la CIA pour capturer et interroger, hors cadre judiciaire, des

hommes soupçonnés de liens avec al-Qaïda. La CIA, qui conteste les conclusions du rapport, est accusée d'avoir soumis 39 détenus à des techniques d'interrogatoire plus poussées, parfois non approuvées par l'exécutif.

L'Union des libertés américaines (ACLU) l'a pris au mot. « De la manière dont le président Obama voudra rendre justice et responsabilité pour les tortures dépendra l'héritage qu'il laissera en matière de droits de l'homme, à l'Amérique et au monde. »

« Ce n'est pas le président des États-Unis qui conduit une enquête pénale sur les actions de quelqu'un qui travaille à la CIA »

« Ce n'est pas le président des États-Unis qui conduit une enquête pénale sur les actions de quelqu'un qui travaille à la CIA, c'est de la responsabilité d'un

procureur fédéral », a répliqué le porte-parole de la Maison-Blanche, Josh Earnest.

Poursuites demandées

Les organisations de défense des droits de la personne et des avocats ont exhorté Washington à rendre des comptes et à engager des poursuites à l'encontre des responsables de la CIA impliqués dans le programme.

« Le rapport du Sénat ne doit pas être abandonné sur une étagère ou un disque dur mais doit être la base d'une enquête pénale sur l'usage de la torture chez les responsables américains », a déclaré Kenneth Roth, directeur de Human Rights Watch.

L'association de défense des droits de la personne britannique, CAGE, a aussi appelé à des poursuites.

Agence France-Presse

La CPI veut pouvoir juger le fils de Kadhafi

La Haye — La Cour pénale internationale a saisi mercredi le Conseil de sécurité des Nations unies, se plaignant que la Libye ne lui ait pas livré le fils du défunt dictateur libyen Mouammar Kadhafi, Seif al-Islam, a indiqué la CPI. « La chambre estime approprié d'établir que la Libye n'a pas exécuté les demandes de coopération émises par la Cour et renvoie l'affaire au Conseil de sécurité », ont indiqué les juges dans une décision rendue publique.

Agence France-Presse

Sudoku par Fabien Savary

1			4	2	9	3	
	8		3				
					4		
2		8					
6	3		9		1	2	
	4		5	2			3
4				3	7		
		5					1
	9	7			5		2

Niveau de difficulté : FACILE

2860

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

8	5	3	1	2	7	9	4	6
1	9	7	4	5	6	2	8	3
6	4	2	8	3	9	5	1	7
5	1	6	7	9	4	8	3	2
4	3	9	5	8	2	6	7	1
7	2	8	3	6	1	4	5	9
9	7	1	2	4	5	3	6	8
2	8	5	6	7	3	1	9	4
3	6	4	9	1	8	7	2	5

2859

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

Agence France-Presse

LES SPORTS

Ils sont venus saluer Jean Béliveau

JULIEN ARSENAULT
ALEXANDRE
GEOFFRION-MCINNIS

En plus de quelques centaines de partisans réunis à l'extérieur de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde de Montréal, des dignitaires et personnalités publiques de tous horizons ont souligné mercredi la mémoire de Jean Béliveau à l'occasion des obsèques de l'ancien numéro 4 du Canadien de Montréal. Voici les réactions recueillies :

Geoff Molson, propriétaire du Canadien — « Ce fut une cérémonie merveilleuse et ce fut vraiment agréable d'entendre toutes les anecdotes des anciens joueurs du Canadien. On a pu en apprendre beaucoup sur son leadership, son humilité, sa générosité et tout ce qu'il a fait pour la communauté. De nombreuses anecdotes portaient sur de petits gestes anodins — des gens ont dit qu'ils marchaient dans la rue et qu'il a pris le temps de me saluer, ou qu'il a pris le temps de répondre à une de mes lettres. Ce sont de petites histoires qui sont très importantes aux yeux des gens. Il sera sans l'ombre d'un doute l'un des joueurs les plus respectés de l'histoire. »

Gary Bettman, commissaire de la Ligue nationale de hockey — « C'était merveilleux et très émouvant. Je savais que la démonstration d'amour qu'on lui a témoignée depuis quelques jours allait être remarquable, mais elle a surpassé les attentes. Il était un homme unique et les derniers jours furent tout aussi uniques. »

P.K. Subban, défenseur du Canadien — « C'est ce à quoi je m'attendais. Un témoignage a rappelé qu'on ne disait pas



Les joueurs du Canadien, menés par P.K. Subban, ont rendu un dernier hommage au numéro 4.

« au revoir » mais « merci pour tout ce qui a été fait ». Pas seulement pour la province de Québec, mais pour le monde du hockey. »

Carey Price, gardien du Canadien — « On ne reverra jamais une personne, tous sports confondus, aussi respectée. Il n'était pas seulement aimé par les amateurs de hockey. Il était aimé par une ville tout entière et même un pays entier. Il était un acteur très important de la société. J'ai appris beaucoup de lui au fil des ans. Il personnifie parfaitement ce que ça signifie d'être un membre du Canadien, pas seulement un

« Habs », mais une véritable bonne personne. »

Max Pacioretty, attaquant du Canadien — « Il y a tellement de bonnes histoires à son sujet, c'est ce qui le rend si unique. Il était respectueux envers tout le monde, ce qui n'est pas donné à tout le monde, et au bout du compte, je crois que c'est la raison pour laquelle il a laissé une aussi bonne impression sur tout le monde. Je crois que c'a motivé tout le monde dans cette église à devenir de meilleures personnes. »

Pierre-Alexandre Parenteau, attaquant du Canadien — « Le témoignage de ses anciens co-

équipiers, ses anciens amis, c'était très touchant. Ça s'est fait de la façon dont c'était censé de se faire. Je me rends compte de toute l'ampleur de l'organisation du Canadien. De tout ce que ça représente pour les gens de la province. »

Réjean Houle, président de l'association des anciens joueurs du Canadien — « Les gens étaient respectueux à l'endroit de la famille. Ça s'est bien passé. Les joueurs étaient heureux d'être là. Les joueurs réguliers aussi, pas seulement les anciens. »

Jacques Demers, sénateur et ancien entraîneur-chef du Ca-

nadien — « Nous avons tous perdu un petit quelque chose. Nous ne parlons pas d'un joueur de hockey, mais de l'homme. J'ai l'impression que nous allons nous souvenir longtemps de ce moment. C'est quelque chose que je n'ai pas vu depuis longtemps. »

Mario Tremblay, ancien joueur du Canadien — « Voir tous les anciens Canadiens ici réunis pour rendre un dernier hommage à Jean Béliveau, ça fait juste prouver que lorsque l'on perd un des nôtres, c'est la moindre des choses à faire. La semaine dernière, c'était Gilles Tremblay, là c'est Jean Béliveau. Le Canadien, c'est une grande famille. Ce n'est pas facile. »

Stephen Harper, premier ministre du Canada — « Évidemment, le Canada a perdu un bon citoyen, admiré, respecté par tout le monde partout au pays. Il était quelqu'un de grand dans son sport, mais plus grand que son sport. J'admire M. Béliveau depuis mon enfance. Il faisait déjà partie du Temple de la renommée du hockey; maintenant, il fait partie de l'histoire du Canada. »

Philippe Couillard, premier ministre du Québec — « Une belle cérémonie, à l'image de l'homme qui nous a quittés : un modèle de simplicité. C'est une belle famille, vous avez vu la dignité. Si j'avais à résumer sa vie, je dirais : voici ce que c'est que d'être un homme. Comme héritage, Jean Béliveau nous laissera l'affirmation d'être Québécois, dans l'élégance, dans la classe, dans la confiance. Je pense que c'est ce qui nous a marqués, et ce qui va nous manquer aussi. »

Denis Coderre, maire de Montréal — « J'ai surtout remarqué les silences. C'est

comme si on parlait à notre cœur. Tout a été fait de façon très, très simple. On a vu le lien entre la famille Molson et Jean Béliveau. C'était à l'image de l'homme. »

Justin Trudeau, chef du Parti libéral du Canada — « On se souvient d'un grand meneur sur la patinoire mais aussi son impact sur notre ville, notre sport. Notre pays va s'en souvenir longtemps. Il y a des partisans du Canadien à travers le pays, mais il y en avait surtout de Jean Béliveau. »

Jean Charest, ex-premier ministre du Québec — « C'est la célébration d'une vie exemplaire. Il représente beaucoup de choses que l'on considérait importantes dans nos valeurs. Il a représenté notre pays, le meilleur de notre pays. Il était très noble. »

Bernard Landry, ex-premier ministre du Québec — « Avec Béliveau, c'était l'intelligence qui a gagné sur diverses formes de violence. [Sa carrière], ça coïncidait avec la Révolution tranquille. Mais il y a eu aussi l'époque de Maurice Richard qui a joué un rôle dans notre épopée nationale. Les deux se complètent. »

Jean Chrétien, ex-premier ministre du Canada — « C'est un grand Canadien. Le respect est ce qui le caractérisait le plus. J'ai voyagé avec lui en plus de lui offrir le poste de gouverneur général, ce qu'il a refusé. Il était connu dans tout le pays et tout le monde l'adorait. Qui aurait pu représenter le pays mieux que lui? »

Pierre Karl Péladeau, député du Parti québécois — « C'est un homme d'une intégrité sans faille. Il a toujours été d'une intégrité exemplaire. C'est ce que je retiens de lui. »

La Presse canadienne

MLS

L'Impact perd Pearce, gagne Reo-Coker

L'Impact de Montréal a perdu les services du défenseur Heath Pearce lors du repêchage d'expansion de la Major League Soccer mercredi, mais il a ensuite fait l'acquisition du milieu de terrain Nigel Reo-Coker avec le 1^{er} choix du repêchage des joueurs disponibles.

Agé de 30 ans, Reo-Coker a terminé la dernière saison avec le Chivas USA après avoir été échangé par les Whitecaps de Vancouver en août. Il avait fait ses débuts en MLS en 2013 avec les Whitecaps après une carrière de plus de 200 matchs en Premier League d'Angleterre. En 53 matchs dans la MLS, il a récolté un but et six aides.

« Nous sommes heureux d'accueillir Nigel avec l'Impact de Montréal, a déclaré l'entraîneur-chef et directeur du personnel des joueurs de l'Impact, Frank Klopas. Il a le profil du joueur que nous recherchons en milieu de terrain. Il a de fortes aptitudes de leader et son ajout sera positif pour le groupe. »

En Europe, Reo-Coker a joué avec West Ham United de 2004 à 2007, marquant 11 buts en 120 matchs. Il a aussi pris part à la finale de la Coupe d'Angleterre contre Liverpool en 2006.

De 2007 à 2011, il a ensuite joué quatre saisons et 102 matchs avec Aston Villa avant de se joindre aux Bolton Wanderers puis à Ipswich Town.

Plus tôt dans la journée, l'Orlando City SC avait sélectionné Pearce en 7^e ronde du repêchage d'expansion de la MLS. Le défenseur de 30 ans, aura donc disputé une seule saison sous les couleurs de l'Impact et aura participé à 23 matchs avec l'équipe, dont 20 comme partant.

« Tu ne veux jamais perdre un joueur dans un repêchage d'expansion, mais malheureusement Heath a été sélectionné aujourd'hui, a mentionné Klopas. Nous tenons à le remercier pour ce qu'il a fait avec le club et nous lui souhaitons la meilleure des chances avec sa nouvelle équipe. »

L'Orlando City SC avait choisi le vétéran gardien Do-

novan Ricketts, des Timbers de Portland, au 1^{er} rang du repêchage d'expansion. Le Jamaïcain de 37 ans, qui a déjà porté les couleurs de l'Impact, avait été nommé gardien par excellence de la MLS en 2010.

Le New York City FC a ensuite choisi au 2^e rang le milieu de terrain du Real Salt Lake Ned Grabavoy.

Les équipes pouvaient protéger 11 joueurs et les joueurs formés au club étaient exclus du processus. Chaque formation pouvait perdre un maximum de deux joueurs et elle pouvait ajouter un joueur à sa liste de protection si un des siens était sélectionné.

La Presse canadienne

Trois Rouge et Or et un Carabin parmi les espoirs

Toronto — Quatre espoirs québécois sont parmi les 20 premiers espoirs en vue du repêchage 2015 de la Ligue canadienne de football, dont le plus récent classement a été publié mercredi. Il s'agit des joueurs de ligne offensive Danny Groulx (n° 8) et Karl Lavoie (14), ainsi que du joueur de ligne défensive Brendon Tennant (15), tous trois de l'Université Lava, et du secondeur des Carabins de l'Université de Montréal Byron Archambault, qui fait son entrée dans ce club sélect en 17^e place pour compléter le quatuor québécois. Pour un deuxième mois d'affilée, c'est le joueur de ligne offensive de l'Université du Nevada à Las Vegas Brett Boylo qui domine ce classement.

Los Angeles — La joueuse de tennis québécoise Eugénie Bouchard a confié la gestion de sa carrière à WME-IMG afin que le géant de la représentation sportive l'aide à « maximiser sa marque ». L'athlète de 20 ans est passée du 32^e au 5^e rang mondial au classement de la WTA en 2014 pour devenir la Canadienne la mieux classée de l'histoire après avoir atteint la finale à Wimbledon et les demi-finales à Melbourne et Roland-Garros. Bouchard a aussi paraphé une entente avec IMG Models afin d'augmenter sa présence dans l'industrie de la mode. L'équipe de gestion de Bouchard sera composée d'agents de WME et d'IMG menés par Jill Smoller et Brad Slater.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement / cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

VILLAGE MONKLAND - NDG.
Cottage jumelé impeccable. Gr. jardin.
Toiture 2014. Sous-sol agrandi.
Vente rapide 514-484-4188

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

VILLE MONT-ROYAL - 3 1/2
Disponible immédiatement.
Superbes logements rénovés, chauffés, spacieux, bois franc, chauffés. Près des parcs, écoles, services, train, bus, métro. Venez nous rencontrer pour visite.
(514) 738-5281

164
CONDOMINIUMS À LOUER

Près hôpital Notre-Dame, condo style loft, bien équipé, garage.
LIBRE FÉVRIER 2015. 1 400 \$.
jeanpierrefontainevedrine@videotron.ca

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com

303
ANTIQUITÉS

IDÉAL CADEAUX des FÊTES
En oui, on ferme après 44 ans
Cause : fin de bail
3916 St-Denis, Montréal
514 842-5931
De 30 à 50% de remise
ANTIQUES/PUCES/LIBRES.COM

VENTE AUX ENCHÈRES
ŒUVRES D'ART
Jeudi 11 décembre 2014, 19 h
Lapointe & Champagne
1950 Sainte-Catherine est
Montréal 1 800 846-2737
lapointechampagne.com

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

506
ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 750 \$ Approbation 1h.
Sans enquête de crédit.
1-855-507-4832

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

529
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

Chauffeur privé, permis cl. 5, cherche emploi privé/commercial. Bon dossier de conduite. 514-245-4222

Dystronhie musculaire Canada
www.muscle.ca
1.800.567.2236
www.muscle.ca
IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

599 MESSAGES

599 MESSAGES

CHARME & PRESTIGE

Promotion des fêtes du 1 novembre au 27 décembre

NOUVEAUX CLIENTS
2 pour 1
145 \$
Format double (2 1/2" x 5 3/8")

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider
www.monde.ca

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

Opération Enfant Soleil
pour prendre soin de la vie
operationenfantsoleil.ca 1 877 683 2325

CULTURE

MUSÉES

Trois institutions s'engagent pour la biodiversité

L'Espace pour la vie, les Musées de la civilisation et le Muséum national d'histoire naturelle de Paris font front commun

ISABELLE PARÉ

L'Espace pour la vie, les Musées de la civilisation et le Muséum national d'histoire naturelle de Paris ont signé mercredi une entente plaçant la biodiversité et la diversité culturelle au cœur de leurs missions respectives. Première mondiale, l'accord se répercutera sur les façons de mener la recherche, de conserver les espèces vivantes ainsi que sur les pratiques quotidiennes des trois musées.

Cette Déclaration sur l'éthique de la biosphère, concept un brin vaporeux mais néanmoins central, vise à ce que la préservation de la biodiversité et de la diversité culturelle traverse les activités des trois institutions, notamment pour ce qui est des collections de spécimens vivants. À ce chapitre, tant l'Espace pour la vie que le Muséum national d'histoire naturelle de Paris, qui gère 12 sites dont le zoo de Vincennes et le Jardin des plantes (le plus vieux jardin zoologique au monde), s'engagent notamment à accroître la diversité des espèces en leurs murs et à ne pas collecter d'espèces vivantes dans la nature.

«Nos institutions doivent, pour les générations futures, s'engager pour la biodiversité et transmettre ses valeurs dans nos collections, dans nos façons de faire, dans nos métiers et nos recherches. Nous avons une politique très claire prohibant l'achat d'animal et de prélèvement dans la nature», a donné en exemple mercredi Thomas Grenon, directeur général du Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

Question énergétique

Dans la pratique, ce parti pris, auquel adhère aussi l'Espace pour la vie, ira beaucoup plus loin, notamment pour ce qui est de la gestion quotidienne des équipements. Pour minimiser la consommation d'énergie, le Muséum reverra ses politiques liées à la conservation au frais de ses herbiers (contenant 8 millions de planches), trop énergivore. Il resserrera plutôt ses contrôles pour éviter la contamination des collections par des divers champignons. Le Biodôme, lui, réutilise déjà l'air frais généré dans l'aire antarctique pour rafraîchir le reste du bâtiment, et à l'inverse, l'air chaud de la serre tropicale pour chauffer le reste de ses infrastructures.

L'entente favorisera non seulement le partage de valeurs communes, mais aussi de savoir-faire, de contenus et de recherches, notamment pour améliorer le confort des animaux.

L'Espace pour la vie, qui amorce la reconstruction de l'Insectarium et la rénovation complète du Biodôme, affirme que cette nouvelle vision guidera tout du long la conception de ses nouveaux équipements.

Cet engagement s'est notamment traduit par la participation de groupes citoyens à l'élaboration récente du concept architectural de l'Insectarium. Des propositions audacieuses ont été mises à l'essai auprès d'usagers pour savoir jusqu'où les architectes pouvaient pousser les limites de l'exploration du monde des insectes dans le nouveau lieu.

La diversité culturelle se traduira aussi par un recours accru à des savoirs autres que scientifiques, notamment ceux des peuples autochtones, pour l'élaboration de différents contenus muséaux ou de collections.

«Cet engagement n'est pas anodin. Il vise à revoir nos façons d'intervenir sur le territoire et, pour ce qui est de



JACQUES GRENIER ARCHIVES LE DEVOIR

Trois manchots dans leur habitat du Biodôme

l'éducation, à revoir nos pratiques pour rapprocher l'humain de la nature», a soutenu mercredi le directeur général de l'Espace pour la vie, Charles-Mathieu Brunelle.

Les Musées de la civilisation entendent aussi enrichir la col-

lection et la conservation du patrimoine immatériel grâce à l'apport de la communauté, comme ce fut le cas pour la conception de l'exposition *C'est notre histoire*. «La disparition d'une langue doit nous préoccuper tout autant que

celle d'une espèce», dit Michel Côté, directeur général des Musées de la civilisation. *Il faut donc intégrer dans nos collections toutes les expressions de la diversité culturelle.*

Le Devoir



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Prix collégial du cinéma québécois: Dolan voit double

Les finalistes de la quatrième édition du Prix collégial du cinéma québécois (PCCQ) sont connus. Deux longs métrages de Xavier Dolan sortis en 2014 sont du nombre: *Tom à la ferme*, prix de la critique à Venise, et *Mommy*, prix du jury à Cannes. En 2013, le PCCQ avait sacré *Laurence Anyways*. Autre lauréat passé avec *En terrains connus*, Stéphane Lafleur est de retour au palmarès avec *Tu dors Nicole*. *Miraculum*, le film choral de Podz, et *3 histoires d'Indiens*, de Robert Morin, complètent la liste soumise aux étudiants des 44 cégeps participants. Le comité de sélection était composé de Ségolène Roederer, présidente directrice de Québec Cinéma, de Pierre Pageau, historien du cinéma, de Robin Plamondon, directeur du cinéma Le Clap, de notre collaboratrice Manon Dumais, critique de cinéma, et de François Lévesque, écrivain et journaliste culturel au *Devoir*. Sur notre photo, rangée de haut de gauche à droite: Ségolène Roederer, Carole Brabant, présidente de Téléfilm Canada, Dominique Dugas, directeur des Rendez-vous du cinéma québécois. Rangée du bas: Robert Morin, Micheline Lanctôt, porte-parole du PCCQ, Pierre Even, producteur et Stéphane Lafleur.

Ultime émission en mai pour David Letterman

Washington — David Letterman, un des piliers de la télévision américaine détenteur d'un record de longévité à la tête d'un «talk show» du soir, présentera sa dernière émission le 20 mai prochain, a annoncé mercredi la chaîne de télévision CBS. David Letterman «laissera le souvenir à jamais de ses remarquables succès et de son éclatante créativité», a indiqué le président de CBS Leslie Moonves. «Ce sera dur de lui dire au revoir mais nous en apprécierons d'autant plus les émissions qui restent à diffuser avant la dernière en mai», ajoute le communiqué. L'animateur âgé de 67 ans, qui avait annoncé en avril qu'il allait prendre sa retraite, avait présenté pour la première fois le 30 août 1993 le «Late Show» sur CBS, l'un de ces talk-shows du soir très appréciés aux États-Unis et dont les présentateurs sont de véritables stars.

Agence France-Presse

Sociofinancement pour les éditions Trois-Pistoles

L'auteur et polémiste Victor-Lévy Beaulieu mise sur le sociofinancement afin de récolter 150 000 \$, montant qui permettrait d'assurer la survie de sa maison d'édition, Trois-Pistoles, et de lui donner les moyens de produire *666-Friedrich Nietzsche*, prochain ouvrage de plus de 1000 pages qu'il qualifie de «suite pour ainsi dire logique à Monsieur Melville et à James Joyce, l'Irlande, le Québec, les mots». Monsieur Beaulieu invite les intéressés à souscrire à l'achat d'une des éditions — régulière, de luxe, hors commerce — qui seront mises en vente.

Le Devoir

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	Infoman Partie 1 de 2	Un air de famille / Demi-finale		Enquête		Le Téléjournal		Pour le plaisir		Luther
TVA	17h55 TVA nouvelles	Le Tricheur	Une minute pour gagner / Guy Fieri		HATCHI (2009) avec Joan Allen, Sarah Roemer, Richard Gere.				TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 Signé M		0h05 LES SOULIERS...
TQ	Mystérieuses Cités	La Pat'Patrouille	Génial! / Éric Salvail, Mélanie Maynard.		Une pilule, une p'tite granule		Bazzo.tv			Les grands documentaires		Les bobos	Documentaires
V	Atomes crochus	Un souper parfait	L'arbitre	Rire et délire	UN NOËL QUI A DU CHIEN! (2013) avec Ashley Scott, Kip Pardue, Patrick Muldoon.			Price Is Right: A vous de jouer		Duo		L'Instant Gagnant	
RDJ	Le National	Economie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Economie	Le National	24/60		Grands rep.
TV5	17h50 Cham.	Journal FR	Planète glace / Himalaya		À table avec l'ennemi		Mystères maritimes		Beautés du monde	TV5Journal	23h40	Les îles aux trésors	
D	Folle histoire	Folle histoire	SOS Sauveteurs		Mon enfant, son fantôme		Hantise		Grand Rire de Québec	Comédie Club		Docu-D	
VIE	Pimp garage	ByeMaison	Quel âge	Bord de mer	Patron clandestin		Dépendance		Maison vaut	Manon/cuisi.	Tori: Pour meilleur	Chirurgie	
MP	Top musique				M. Net	Buzz bis	Famille Kardashian		Top Modèle		Ce show	Piégé!	Blackout total
MX	Ex du rock	Rajotte	Génération 80 / 1980		Cliplographie		Les années / Célébrité		Index québécois	Index québécois	Génération 2000 / 2001		Aujourd'hui
VRAK.TV	Arrange-toi	Vrak Attak	Big Bang	Big Bang	2 fauchées	Awkward.	New Girl	Volé jeans	Teen Wolf / Musca		Degrassi	Paparadis	Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	Pantastique	Maréage	Planète X	Têtes	Faut pas	Les Simpson	Family Guy	South Park	Archer	Les Simpson	Faut pas	Archer
RDS	17h00 Le 5.	Hockey 360°	Vos jeux	LNH Hockey	Kings de Los Angeles c. Sénateurs d'Ottawa (D)		Les enquêtes du NCIS		L'antichambre (D)		Sports 30	Vos jeux	Panorama
HISTORIA	Fous bolides	Pawn Stars	Pawn Stars	Restauration	Les a\$ de la brocante		Les enquêtes du NCIS		Sinbad	Les voies du divin		Les bobos	Documentaires
ARTV	Cormoran	Magie	Catherine		La galère		Girls (v.f.)	21h40 ARTV	Sauvage	Les grandes entrevues / Benoît Brière		Catherine	
EXPLORA	Le dernier phoque	Génie de l'extrême			Il ont fait l'Amérique		Un film, une histoire		Cerveau d'un tueur	Super-humains		Structures	
SÉRIES+	C.S.I.: Les experts	C.S.I.: Miami			Une femme exemplaire		Loi & ordre: sexuels		C.S.I.: Miami	Blue Bloods		Le dernier fic	
ZTELE	Comment...	E. rouler	Face Off / Un autre monde		Morsure / Intrusion		The Tomorrow People		Presqu'humains	Classé XXX	Briseurs	Le dernier fic stupéfiants	
C. SAVOIR	Apostro.	Une tête	Zona, diagnostiquer		Québec- USA		CursUS-santé		Science of music		Examen	23h45 Savoir	Génération Y
EVASION	Villas de rêve	Soleil tout inclus			En pays Maya		Le cuisinier rebelle		Le bonheur en Scandinavie		Vu sur terre / Shetland		Cuisinier reb.
TFO	LeRanch	Wendy	Flip	Subito texto	Citoyen	24.7/#ONfr	LA JALOUSIE (2013) avec Anna Mouglalis, Louis Garrel.		Connery.		Flip	Citoyen	24.7/#ONfr
Cinéma	18h45 LA GRANDE COMBINE (1966) Jack Lemmon.				MA VIE AVEC LIBERACE (2013) Matt Damon.				QUITTE OU DOUBLE (2013)		22h55 NEIGE ET CENDRES (2010)		23h50 L'HÔTEL GRAND ...
SÉcran	17h55 SUBLIMES CRÉATURES (2013)												
Planète	Le siècle des hommes	Sur la trace des Celtes			Le siècle des hommes		Pharaon perdu		Des crimes presque parfaits		L'hôpital des enfants		Tintin
MATV	Libre-service	Montréalité	Problèmes		Open télé		A la page		Catherine et Laurent		Libre-service		Le cahier
CBC	17h00 News	Corrie Street	Murdoch Mysteries		MIRACLE ON 34TH STREET (1994)				CBC News: The National		CBCNews	Rick Mercer	22 Minutes
CTV	CTV News Montreal	eTalk	BigBang	Goldberg	Two and Half	McCarthy	The Mentalist		Elementary		CTV News	0h05 Daily	
GBL	News	National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Gracepoint / Episode Ten		Get Away With Murder		Elementary		CTV News	0h05 Daily	
ABC	Local 22	World News	Local 22	Inside Edition	The Taste / Under the Sea / Eric Ripert				Elementary		Local 22	23h35 Jimmy Kimmel Live	
CBS	Channel 3 News at 6 p.m.	News	Jeopardy!	Wheel	The Biggest Loser		Two and Half	McCarthy	Elementary		Ch 3 News	23h35 David Letterman	
NBC	News	NBC News	BigBang	Bones			Bad Judge	A to Z	Elementary		5 Nightcast	23h35 Jimmy Fallon	
FOX	Modern Fam	Modern Fam	BigBang	Bones			Gracepoint / Episode Ten		News at 10	Fox News	Orange	Family Guy	American D.
PBS (33)	PBS NewsHour	Ed Sullivan / Rocks 1966-68					Downton Abbey Rediscovered				A Tribute to	Bruce Springsteen	
PBS (67)	News	Business	PBS NewsHour		Best of Mountain Lake PBS						World News	Charlie Rose	Best of PBS
UNIS	5e élément	Québec	Pense vite!	Humanima	Ma caravane au Canada		Angela, 15 ans		Dead Zone / Ombres		Pense vite!	Malcolm	Balade Tor.
HBO	The Newsroom		Chaos on the Bridge		Last Week	Last Week	Boardwalk Empire / Cuanto Homeland		Boardwalk Empire		Boardwalk Empire	True Blood	
SHOW	Cinéma	18h45 DARK SKIES (2013) Keri Russell.			GOD'S POCKET (2014)				HomeLand		SEX With	The Affair	
AMC	17h30 FOOTLOOSE (1984)	Kevin Bacon.			Mad Men / Christmas Waltz		101 DALMATIENS (1997) avec Jeff Daniels, Glenn Close.					THE CURIOUS CASE OF...	
AddikTV	Les enquêtes de Murdoch	LA DERNIÈRE ÉNIGME (2010) Jennifer Finnigan.					LE DERNIER TEMPLIER (2009) Partie 1 de 2				LE DERNIER TEMPLIER	Partie 2 de 2	
TVA	Le Premier Trio	Le Fanatik			LNF Football / Cardinals d'Arizona c. Rams de St. Louis (D)						EP Daily	TVA sports	D.Morisette
CityTV	OnlyMontreal / SportsNet	Modern Fam	Modern Fam		2 Broke Girls / Mom		THE MUPPET CHRISTMAS CAROL (1992)					Reviews	Extra
12/11	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

PAUVRES BÊTES!

Au lendemain de la journée internationale des droits de la personne, l'émission-forum de Matv s'intéresse aux droits de nos «compagnons», ou plutôt à l'absence de, du moins au Québec, l'un des cancrans en matière de protection des animaux au Canada. Il y a bien un projet de loi dans l'air pour que nos braves bêtes ne soient plus considérées comme des objets, mais il faut aussi changer leur perception dans notre société. *Open Télé, Matv, 20 h*

REVUE NUMÉRO 1

Pour le dernier épisode de la saison et de 2014, Madame Bazzo et ses chroniqueurs et invités (Charles Lafortune, Gabriel Nadeau-Dubois, François Cardinal, Thérèse Parisien, Josée Boileau et compagnie) offrent une première revue de l'année. Il fallait bien commencer. *Bazzo.tv, Télé-Québec, 21 h*

L'ARGENT, LE NORD, LE SUD

Pour sa dernière édition de la saison, *Enquête* nous emmène au nord du Québec, où il y a lieu de se poser des questions sur l'argent dépensé pour attirer des investisseurs étrangers, au sud des États-Unis, là où des investisseurs de Montréal ont perdu beaucoup d'argent, et dans les îles du Pacifique, où il y a encore des paradis fiscaux... *Enquête, Radio-Canada, 21 h*

Amélie Gaudreau

CULTURE

ARTS VISUELS

Vibrant hommage à Françoise Sullivan

JÉRÔME DELGADO

Elle a dansé, sculpté, peint, et continue de peindre à près de 90 ans. Mercredi, Françoise Sullivan a reçu des éloges de toute une communauté lors du 3^e Gala des arts visuels. Après une pause d'un an, l'événement destiné à célébrer le meilleur de la création au Québec a repris vie grâce à une première collaboration entre l'Association des galeries d'art contemporain, le Regroupement des artistes en arts visuels et le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec.

Maintes fois saluée, notamment en 1987 par le prix Borduas et en 2003 par une rétrospective au Musée des beaux-arts de Montréal, Françoise Sullivan a embarqué dans le train de la modernité artistique alors qu'il se mettait en marche. Elle vient d'avoir 23 ans lors de la parution de *Refus global* (1948), fronde esthétique et sociale dont elle est une des 16 signataires.

C'est avec son œuvre dansée qu'elle entre dans le mouvement automatiste de l'époque. Ses premiers pas chorégraphiques, telle l'œuvre *Danse dans la neige* (1947), sont considérés comme les éléments fondateurs de la danse moderne québécoise.

«*La danse est un réflexe, une expression spontanée d'émotions vivement ressenties*», dit-elle dans «*La danse et l'espoir*», conférence entrée dans l'histoire lors de sa publication dans *Refus global*. «[Il ne faut pas] craindre d'aller aussi loin que nécessaire dans l'exploration de sa personne entière», clame encore celle qui s'oppose à la seule expression des jambes.

Dans les années 1950 et 1960, c'est à la sculpture qu'elle s'adonne, guidée par les Armand Vaillancourt et Louis Archambault. Dans les années 1970, elle se tourne vers un art conceptuel qui mêle performance, architecture et photographie.

Depuis les années 1980, la

La danseuse, sculptrice, peintre et signataire de *Refus global* pose dans son atelier.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Regards sur les gagnants

Un total de 16 prix ont été attribués lors du Gala des arts visuels. En voici quelques-uns.

Meilleures expositions, musée, galerie univ. ou fondation
Art québécois: *L'oscillation du visible*, d'Olivia Boudreau (galerie Leonard et Bina Ellen)

Toutes catégories: *Les matins infidèles. L'art du protocole* (Musée national des beaux-arts du Québec).

Meilleure exposition, autres lieux de diffusion à but non lucratif
Ceci n'est pas une machine, de Jean-Pierre Gauthier (Expression, centre d'exposition de Saint-Hyacinthe).

Meilleurs événements ou expositions, centre d'artistes autogéré
Montréal: *Écritures publiques* (Dare-Dare).

Québec et régions: *Faire avec* (AdMare, centre d'artistes en art actuel des Îles-de-la-Madeleine).

Meilleures expositions, galerie privée
Exposition solo: Nicolas Baier (galerie Division)
Exposition de groupe: *Peinture extrême. Cadrer le tout*. (galerie Trois Points)

peinture est son médium de prédilection. Sa signature est portée par des accents forts de monochromie. La galerie Simon Blais expose actuelle-

ment sa plus récente production, des tableaux de 2014 qui animent des tensions entre la forme, le geste, la couleur et les limites du cadre.

L'hommage de mercredi a d'ailleurs été livré par Simon Blais, ainsi que par Louise Déry, la directrice de la Galerie de l'UQAM, associée à l'artiste notamment lors des *Saisons Sullivan* (2007), long projet imaginé à l'époque de *Danse dans la neige*. L'un comme l'autre ont souligné la fougue de sa création, évoquant tant la «*vibration*» de ses toiles que son engagement «*envers l'idée* [que la peinture] soit vécue».

Mariée au peintre Paterson Ewen (1925-2002), mère quatre fois, Françoise Sullivan a aussi œuvré dans l'enseignement, à l'Université Concordia, jusqu'au début des années 2000.

Le gala a aussi été l'occasion d'attribuer la bourse de carrière Jean-Paul-Riopelle. C'est l'artiste de Québec Diane Landry, connue pour ses installations cinétiques teintées de magie, qui l'a reçue.

Collaborateur
Le Devoir

Le fédéral injecte 110,5 millions dans le Centre national des arts

LAURA PELLETIER

Nouvelle entrée, services de restauration rehaussés, espaces modernisés... Le Centre national des arts (CNA) à Ottawa subira une métamorphose majeure, a annoncé son président, grâce à un investissement gouvernemental de 110,5 millions de dollars.

Une fois rénové, le Centre sera entièrement accessible pour les personnes à mobilité réduite puisqu'il aura des rampes d'accès, des ascenseurs, des passerelles et des entrées plus larges. Il abritera des salles de spectacle améliorées, des aires publiques aux fins d'éducation et de présentation d'activités, ainsi qu'une entrée et un atrium vitrés. La plupart des travaux seront achevés en 2017.

L'entrée en verre, qui reprendra la forme hexagonale d'origine de l'immeuble, et l'atrium du CNA «*seront chaleureux et invitants, en plus de se tourner vers la capitale nationale, pour la toute première fois*», a indiqué Peter Herrndorf, président et chef de la direction du CNA, en ajoutant que beaucoup de visiteurs lui faisaient part de leur déception que «*le CNA fasse dos à la ville*». Selon lui, la nouvelle entrée «*ajoutera du panache*» à la place de la Confédération et au Monument commémoratif de guerre.

Un vitrage capable d'afficher de l'imagerie en haute définition, soit des photographies, des vidéos ou la retransmission en direct des spectacles présentés au CNA, recouvrira l'enceinte extérieure.

Sur le côté de l'édifice, les espaces publics destinés à l'éducation, à la tenue de rencontres avant les concerts, aux petits concerts et aux activités publiques seront agrandis.

La salle Panorama, une pièce destinée à la restauration événementielle ayant une capacité de 225 personnes assises, sera agrandie pour loger jusqu'à 600 personnes, suivant une configuration de banquet.

Au total, la capacité des éres de restauration, de réunion et d'activités passera de

7500 à 18 000 pieds carrés.

La nouvelle conception architecturale est l'œuvre de Donald Schmitt, «*architecte de renommée internationale qui voulait voir le Centre national des arts arborer une façade vitrée donnant sur la rue Elgin*», peut-on lire sur le site Web du CNA.

Un «trésor national»

«*Nous sommes fiers de participer à la rénovation de l'une des institutions culturelles les plus importantes au Canada*», a déclaré Shelly Glover, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, qui a qualifié le CNA de «*trésor national*» et de «*symbole vivant des arts de la scène au Canada*». Elle estime que c'est «*un bien de l'État qu'il faut rénover*».

Le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a quant à lui déclaré que son gouvernement est «*ravi de soutenir une institution qui accueille plus de 1,2 million de visiteurs chaque année dans ses murs*».

Il estime que cet investissement «*permettra au CNA de continuer à se démarquer pendant de nombreuses années, tout en créant des emplois et des débouchés dans notre région*» et revigorera le quartier.

La somme investie par le gouvernement fédéral fait partie de l'investissement de 5,8 milliards de dollars, annoncé par le premier ministre Stephen Harper le 24 novembre dernier, en appui à la construction et à la rénovation des infrastructures publiques du pays, telles que des musées, des lieux historiques nationaux, des écoles situées dans les réserves et des parcs.

Le CNA, qui a ouvert ses portes en 1969 en tant que projet du centenaire, présente plus de 1300 spectacles par année, en anglais et en français, y compris les Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle. Il a été désigné lieu historique national du Canada en 2006.

Avec *La Presse canadienne*
Le Devoir

UN 30 MAI ICI-BAS

Le premier documentaire participatif québécois est en ligne

FABIEN DEGLISE

Les chiffres font souvent un peu tâche quand il est question d'esthétisme, de création et de poésie. À preuve! Lorsque le moment est arrivé, quelque part en octobre, de créer le générique de fin du documentaire participatif *Un 30 mai ici-bas*, un problème de taille est alors survenu: c'est qu'en laissant défiler un à un les noms des quelque 1100 personnes qui partent au Québec ont participé à cet exercice de narration collective du présent, la finale aurait duré presque aussi longtemps que le documentaire lui-même, soit près de 44 minutes. Impensable.

Il a fallu compresser, condenser les noms pour faire tenir le tout en moins de quatre minutes. Tout un défi.

Il devait sans doute en être ainsi... Le défi ne pouvait qu'être incrusté dans le code génétique d'*Un 30 mai ici-bas*, exercice journalistique atypique qui, durant une journée, a laissé le présent se raconter lui-même, par l'entremise de cet outil de communication que la modernité lui a mis dans les mains et qui impose désormais son rythme et son obsession de l'image dans le quotidien de millions de personnes à travers le monde: le téléphone dit intelligent, avec sa caméra haute définition intégrée.

C'est par lui qu'on se raconte désormais dans les réseaux sociaux, dans les blogues, dans les messageries instantanées, en abusant de la photo et de la vidéo de son chat pour émoouvoir, de son assiette au resto pour plastronner, de l'égoportrait avec des

amis, devant un édifice, dans une foule en délire pour crier qu'on existe. Ça s'appelle la socialisation 2.0. Ça trace les contours du présent, parfois bizarrement.

Plus de 1000 personnes ont répondu à cet appel un peu fou en partageant un fragment de leur journée du 30 mai, sans autre direction que celle de filmer, en format horizontal, 15 à 30 secondes de leur quotidien, du lever au coucher du soleil, cette journée-là. Dix réalisateurs d'envergure, dont Manon Briand, Philippe Falardeau, Ricardo Trogi, ont relevé le même défi ce vendredi de mai. La carte était blanche. Elle a été incroyablement bien remplie.

Sourions un peu: un extraterrestre — ou un humain de l'an 2095 — qui tomberait sur ce document, fruit de plusieurs centaines d'heures de prévisionnement et de montage, pourrait croire qu'au Québec, un 30 mai 2014, les gens avaient bien des obsessions, en fait: celle de filmer leurs enfants et leurs animaux de compagnie, à qui plusieurs parlent d'ailleurs comme s'ils étaient leur confident ou leurs enfants. Celle aussi de capter l'essence et les tonalités du territoire autour d'eux, qu'il se résume au jardin de leur maison ou à la route sillonnée sur la Côte-Nord, à Montréal ou en Gaspésie. Celle enfin, paradoxalement, de ne pas trop se montrer, se confier et se dévoiler quand on leur demande de le faire, alors qu'ils le font pourtant si bien, et avec moins de retenue, sur Facebook, Twitter et consorts lorsqu'on ne le leur demande pas.

«*Les gens savaient qu'ils allaient participer à un événement, prendre part à une cérémonie, a résumé le dramaturge Alexis Martin, invité à commenter l'objet le soir de sa première présentation publique à Montréal, il y a quelques jours. La gêne a alors opéré*», mais pas seulement... En dévoilant des bouts de leur quotidien, sans autre intention que celle-là, les participants à *Un 30 mai ici-bas* ont finalement, malgré eux, mis en lumière «*l'extraordinaire banalité de la vie humaine*», en nous amenant «*loin des gens qui calculent*» pour mieux nous rapprocher de ceux qui vivent et existent, tout simplement, a ajouté l'homme de théâtre.

«*Les gens ont filmé ce qu'ils font quand ils ne font rien*, estime l'anthropologue et animateur de radio Serge Bouchard, qui prenait part à la même discussion. *Un 30 mai ici-bas va chercher ces intervalles, dans une journée où il se passe beaucoup de choses, et que normalement l'on ne voit pas. C'est très puissant.*»

Débordant de cette humanité aussi, qui se dévoile de manière organique dans cet assemblage, et à laquelle, finalement, l'extraterrestre tout comme l'humain de 2095 pourraient très bien, eux aussi, être sensibles.

Le Devoir

D Voir aussi: Le documentaire participatif *Un 30 mai ici-bas*, diffusé jusqu'au 15 décembre, exclusivement sur l'application tablette du *Devoir* et à ledevoir.com/un30mai

Une œuvre kaléidoscopique

Fin octobre, le conteur et auteur Fred Pellerin s'est fait offrir en primeur par *Le Devoir* de regarder le documentaire *Un 30 mai ici-bas*. La sensibilité de l'un ne pouvant que rencontrer l'authenticité et la poésie de l'autre. Et inversement. Il en est sorti avec un mot: «*kaléidoscope*». Et un commentaire à chaud posé dans un courriel adressé au réalisateur...

«*J'en sors tout juste.*

Suis secoué.

Un choc.

Une dose si vaste,

Si mosaïquée...

Ça revole partout
Comme dans la lentille à vitrail des enfants.
Ça finit par offrir un tour complet
Sur un réel pointu.

Je sais pas comment le prendre,

Pour en tirer le jus.

Je le sens.

Et c'est beau.

Mais je comprends pas.

Ça glisse entre les yeux.

Et c'est peut-être ce qu'il faut.

Qu'on comprenne moins,

Et qu'on sente plus,

Dans cette zone.

Ça devient trop simple d'en faire des concepts,

Ça devient trop vite des patientes à cerveaux

Que le cœur échappe.

Mon grand étonnement

vient aussi de ces idées.

À mettre en commun

des miettes.

Pour faire de si grand

paysage.»

Fred Pellerin, conteur

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

2731

HORIZONTALEMENT

- Avec impudence.
- Roi de Thèbes - Être puni.
- Criés - Elle est verte ou noire.
- Du verbe avoir - Capables de se dresser.
- Temps universel coordonné - Prophète juif.
- Ils sont fragiles - Prénom.
- Forme de fou - Petit socle.
- Atelles - Argile jaune.
- Homogène - Dépendant.
- Action d'ajourner - Adorés.
- Aeneas, en latin - Soutire le babeurre de la baratte.
- Partie d'un navire - Se présenter devant un juge.

VERTICALEMENT

- Combat bref et confus.
- Poire - Décorent.
- Club de golf - (Se) charger d'une tâche pénible.

- Fonction exercée par quelqu'un - Donne du latex.
- Qui coûte cher.
- Parfois avant le service - Homme très dévoué.
- Double règle - Arbrisseaux méditerranéens.
- Contributions - Halte.
- Auteur de *Tartuffe* - Partie inférieure du système jurassique.
- Sans poils - Riche tissu à trame de soie et chaîne de fil.
- Plaqué de neige - Fraîcheur.
- Natte - Faire tort à quelqu'un.

1	Q	U	E	N	E	L	L	E	T	E	L
2	U	R	D	U	E	U	T	E	R	P	E
3	E	N	O	R	M	E	S	M	O	I	S
4	B	E	S	A	I	M	P	U	T	E	
5	E	G	E	N	I	T	A	L	R		
6	C	O	U	A	V	A	R	I	E	S	
7	D	I	O	G	E	N	E	M	I		
8	G	E	N	R	E	I	S	R	A	E	L
9	L	G	A	R	C	E	A	C	T	E	
10	E	T	O	C	O	N	C	T	I	O	N
11	B	A	I	L	L	O	N	T	E	L	E
12	E	S	S	E	L	E	G	E	R	I	E

2730

SOLUTION DU DERNIER